

Achille Ballière

Michel Soulard – Alain Brianchon

La grande évasion

au temps du bagne de Nouvelle-Calédonie



TEXTE INTÉGRAL

La grande évasion

au temps du bagne
de Nouvelle-Calédonie

Édition comparée de textes de
Achille Ballière,
établis et présentés par
Michel Soulard et Alain Brianchon



Édition comparée de :

**LA DÉPORTATION DE 1871
SOUVENIRS D'UN ÉVADÉ
DE NOUMÉA**

G. Charpentier et C^{ie}. Éditeurs
11, Rue de Grenelle, Paris, 1889

**UN VOYAGE DE CIRCUMNAVIGATION
Histoire de la DÉPORTATION
par un des ÉVADÉS de NOUMÉA
Illustration par G. SAVE
King, Londres, 1875**

**RELATION DE VOYAGE D'UN DÉPORTÉ,
De Saint-Martin-de-Ré à la Nouvelle-Calédonie,
(transcription du manuscrit)
France – Nouvelle-Calédonie, 1873**

Textes d'Achille Ballière, établis et présentés par
Michel Soulard et Alain Brianchon



M. Ballière. (Phot. Debrock.)

Portrait gravé de M. Achille BALLIÈRE,
extrait du journal *L'Illustration* n° 2951 (16 septembre 1899).

A handwritten signature in black ink, reading "Achille Ballière". The signature is written in a cursive style with a prominent, sweeping underline that extends across the width of the text.

Signature Achille Ballière – Ballière 1875.



© 2018 – Editions Humanis – Michel Soulard & Alain Brianchon.
Tous droits réservés – Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur et des auteurs.
Image de couverture : composition à partir de *L'évasion de Rochefort*, Édouard Manet.

ISBN version imprimée : 979-10-219-0323-4
ISBN versions numériques : 979-10-219-0324-1

Sommaire général

Avertissement :

Vous êtes en train de consulter un extrait de ce livre.

Voici les caractéristiques de la version complète :

*Comprend 70 illustrations - 555 notes de bas de page - Environ 1391 pages au format Ebook.
Sommaire interactif avec hyperliens.*

INTRODUCTION.....	6
Communard.....	6
Déporté et écrivain : plusieurs versions.....	7
La présente édition : mode d'emploi.....	9
Le calepin : première mouture, texte en partie inédit.....	9
Évolutions.....	12
Un journal salubre : réconfort et ouverture au monde.....	12
Un témoignage : pour le lecteur.....	14
Ballière oublié.....	15
Une face sombre : amertume et pessimisme.....	16
Un solitaire.....	20
Une face lumineuse : apports et visions.....	21
PRÉFACE.....	31
LETTRES.....	35
1° À ma famille, par l'entremise de mon excellent ami L.	35
2° À Monsieur Victor Hugo, à Jersey (îles anglaises).	37
3° À Monsieur Édouard Lockroy, membre de l'Assemblée nationale, à Versailles, ou rue de Valois, 18, à Paris.	38
PREMIÈRE PARTIE.....	41
CHAPITRE PREMIER.....	42
CHAPITRE II.....	80
CHAPITRE III.....	101
CHAPITRE IV.....	112
CHAPITRE V.....	203
CHAPITRE VI.....	210
DEUXIÈME PARTIE.....	231
CHAPITRE UNIQUE.....	232
TROISIÈME PARTIE.....	370
CHAPITRE UNIQUE.....	371
QUATRIÈME PARTIE.....	440
CHAPITRE PREMIER.....	441

CHAPITRE II.....	458
CINQUIÈME PARTIE.....	461
CHAPITRE PREMIER.....	462
CHAPITRE II.....	467
CHAPITRE III.....	480
SIXIÈME PARTIE.....	502
CHAPITRE UNIQUE.....	503
CONCLUSION.....	558
APPENDICE.....	567
Discours prononcé par Paschal Grousset sur la tombe de Verdure.....	567
La légende de Chépénéhé.....	570
Renseignements tirés de la notice publiée par M. le contre-amiral marquis de Montaignac 570	
Effectif des convois de déportés au 8 décembre 1873.	573
Déposition de M. Ballière (Édouard-Achille), devant la commission d'enquête sur le régime disciplinaire des Établissements pénitentiaires de la Nouvelle-Calédonie.	574
PIÈCES DIVERSES.....	581
ACHILLE BALLIÈRE, VINGT ANS APRÈS, LA BATAILLE.....	591
Le chant du Cygne.....	623
REPÈRES BIOGRAPHIQUES.....	626
Quelques réalisations architecturales.....	631
BIBLIOGRAPHIE.....	634
I. Ouvrages d'Achille BALLIÈRE.....	634
<i>Ouvrages consultés.....</i>	634
<i>Ouvrages annoncés et (probablement) non publiés.</i>	634
<i>Documents sur Ballière.....</i>	635
II. Bibliographie générale.....	635
III. Documents divers et Presse.....	640

INTRODUCTION

Communard

Édouard Achille Ballière, né en 1840, s'était impliqué assez tôt dans la politique, exerçant en 1863 la fonction de secrétaire des comités démocratiques du Calvados. Après un mariage malheureux, il avait, en 1870, quitté sa Normandie natale pour exercer à Paris sa profession d'architecte. Sous l'Empire, il s'était fait exempter du service militaire, mais après la défaite contre les Prussiens, il s'était engagé : « je fus de la Révolution du 4 septembre, je fus de la ligue antimonarchique, je haïssais les prêtres, causes de toutes les révolutions... »¹. En octobre 1870, sous le gouvernement de la Défense nationale, il était garde au 173^e bataillon et devenait rapidement adjudant, puis sous-officier payeur. À la fin du mois de mars 1871, ces fonctions étaient supprimées. Vers la mi-avril, après s'être présenté trois fois au ministère de la Guerre sous la Commune, au bureau des fortifications, il écrivait au ministre Cluseret. Dans sa lettre, il sollicitait un poste même comme simple soldat ou sapeur. Cluseret, suite à une entrevue et à l'examen d'une commission, l'avait nommé capitaine à l'état-major de Rossel. Il aurait, selon ses propres dires, été chargé de l'inspection des barricades. Dès le lendemain de l'entrée des troupes dans Paris (21 mai), il se serait caché et aurait été dénoncé. Le 18 juin, il était arrêté chez lui, à Paris.

Ballière a ensuite suivi le même parcours que beaucoup d'autres communards : cellule d'emprisonnement, préfecture de police, Orangerie, Satory, avant comparution et jugement à Sèvres par le 10^e Conseil de guerre, le 7 novembre 1871. Condamné à la peine de la déportation simple et à la dégradation civique, il a été dirigé sur le fort Boyard puis la prison de Saint-Martin-de-Ré. Son recours en grâce, après qu'il a été entendu par le 20^e conseil de guerre, a été rejeté le 7 mai 1872. Dès lors, il était en attente de l'exil.

Après quelques tergiversations, les lieux de déportation avaient été désignés par la loi du 23 mars 1872 : la presqu'île Ducos pour la déportation en enceinte fortifiée et les îles des Pins et de Maré pour la déportation simple. Le premier convoi, celui de la *Danaë*, était arrivé à Nouméa le 29 septembre 1872. C'est sur le cinquième convoi qu'Achille Ballière a fait le voyage depuis Saint-Martin-de-Ré (1^{er} janvier 1873) jusqu'à l'île des Pins (11 mai 1873) qu'il a quittée pour Nouméa (19 octobre). Et c'est le 19 mars 1874 qu'il a été l'un des acteurs de la plus fameuse des évasions.

Déporté et écrivain : plusieurs versions

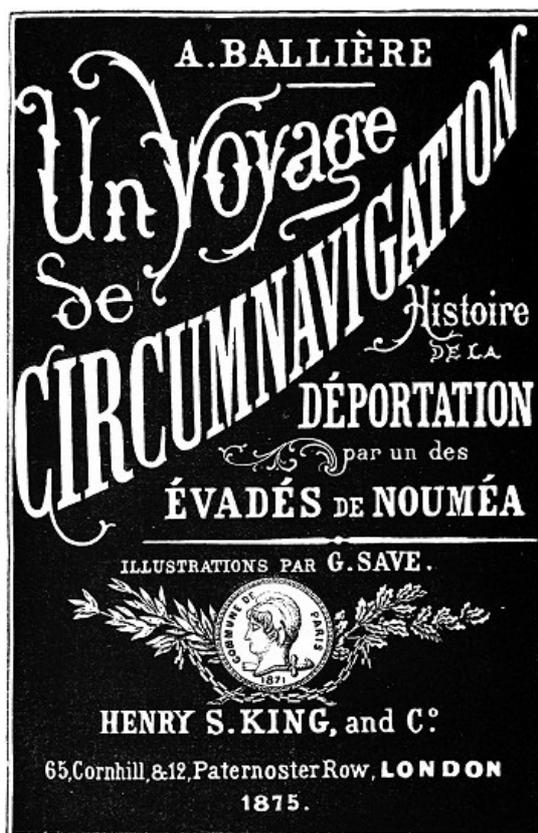
Le nom Ballière, contrairement à celui de ses compagnons d'évasion – Rochefort, Grousset, Pain, Jourde –, est quasi absent des documents officiels de la Commune. Cependant, ses écrits donnent un précieux témoignage du sort réservé aux communards. Il a rapporté, dans trois ouvrages, à trois étapes de sa vie – le déporté, en 1873 ; l'évadé, en 1875 ; l'homme politique, en 1889 – l'aventure de son exil en Nouvelle-Calédonie. Le premier texte, journal manuscrit du voyage puis du séjour à l'île des Pins et à Nouméa, n'a pas été édité, mais a constitué le socle des deux publications suivantes.

Deux raisons au moins peuvent justifier le présent ouvrage : d'une part, le journal manuscrit (conservé au CAOM d'Aix-en-Provence et consultable en microfilm aux Archives de Nouvelle-Calédonie) – « De Saint-Martin-de-Ré à la Nouvelle-Calédonie » – recèle de

¹ Ballière, Journal manuscrit, le 17 novembre 1873.

Le 4 septembre 1870 est la proclamation au peuple français, à l'Hôtel de Ville de Paris, par laquelle la République est rétablie après le Second Empire, fondant ainsi la Troisième République. Ballière ne manque pas d'en fêter le souvenir, chaque 4 septembre.

nombreuses notations, informations ou même confidences omises dans les deux publications ; d'autre part, les deux éditions, celle de 1875 – *Un voyage de circumnavigation, Histoire de la déportation par un des évadés de Nouméa* – et celle de 1889 – *La Déportation de 1871, souvenirs d'un évadé de Nouméa* – sont difficiles à trouver. La première, publiée à Londres, puis Strasbourg, n'est pas présente à la Bibliothèque Nationale de France et la réédition aux USA, en fac-similé, est de qualité médiocre ². Un exemplaire original, de la collection Lucien Scheler, a été déposé aux services des Archives de la Nouvelle-Calédonie. C'est un beau livre agrémenté de nombreuses illustrations ³, toutes reproduites dans les présentes pages.



Enfin, est également rare la dernière version (1889, en deux exemplaires à la BNF), non illustrée, dans laquelle, quinze ans après les faits, l'auteur a pris le parti d'alléger son récit.

Il existe en fait un quatrième récit de l'aventure de Ballière, celui qu'il a publié peu avant sa mort, en 1905 ⁴ : *Les Aventures du marquis de Rochefort et de l'auteur, dans les prisons françaises, dans la presqu'île Ducos, durant l'évasion de Nouméa et pendant l'exil, avec suite en France*. Cette autobiographie est centrée sur la critique de Rochefort à l'égard duquel

² UMI books on demand, distribué par Astrologos books, New York (2006).

³ Dans cette édition de 1875, le nom de l'illustrateur, G. Save, bien visible sous le titre, n'apparaît que sur la couverture. En fait, ce sont les treize premières illustrations que réalisa Gaston Save pour cet ouvrage ; les deux dernières, celles qui concernent les plans du théâtre de Sydney, ont été reproduites d'après les lithographies de la société d'imprimerie Hubert et Haberer. Né en 1844 à Saint-Dié-des-Vosges, le jeune peintre Gaston Save avait suivi les cours de l'école des Beaux-Arts de Paris, mais son engagement dans la Commune de 1871 l'avait obligé à s'exiler, d'abord en Suisse, puis, en 1874, à Strasbourg alors allemande, afin d'échapper à la répression versaillaise. Ces deux hommes, aux convictions communes, présents dans un même lieu au même moment, ne pouvaient que collaborer !

⁴ Pour ce livre non daté, 1905 est la date retenue par la BNF. La date de 1903 donnée par le P. O'Reilly n'est pas possible, et celle de 1904, donnée par divers auteurs, peu probable. En effet, dans ce livre (p. 32), l'auteur fait allusion à un événement du 4 novembre 1904 : la gifle, en pleine séance de la Chambre, du député Syveton au ministre de la Guerre. Nous retenons donc 1905.

l'auteur, pour une grande part de sa vie, aura oscillé entre l'amitié et l'aversion. Dans ce livre, peu de place est donnée au voyage du déporté, aux séjours à l'île des Pins et à Nouméa, puisque Rochefort était alors absent du champ de vision de Ballière, bien que présent dans sa pensée. En revanche, cette dernière œuvre présente une nouvelle version de l'évasion et du séjour en Australie, dont nous avons relevé, en notes de bas de page, les passages qui donnent des compléments d'information.

On aurait pu penser que lors de son second séjour à Nouméa, de 1892 à 1894, Ballière, fondateur-rédacteur du journal *La Bataille*, aurait relaté ce qu'il avait vécu dans ces mêmes lieux vingt ans auparavant ; il n'y fait que quelques rares allusions. Pour le journaliste, surtout attentif à la situation économique et sociale de la Nouvelle-Calédonie, la perspective était évidemment tout autre que pour le déporté. Un article, à la fin de ce livre, résume l'œuvre de l'architecte municipal de Nouméa et surtout celle de l'homme de presse.

La présente édition : mode d'emploi

C'est en quelque sorte la démarche inverse de celle de Ballière que nous avons choisie : de l'œuvre élaborée au reportage écrit au jour le jour. Nous nous sommes appuyés sur le dernier état du texte (1889), reproduit ici sans repères, de sorte que, si l'on fait abstraction des mots et lignes soulignés et mis en gras, on lit l'intégralité de cette version de 1889. Nous avons, en effet, en complément de ce texte de 1889, rétabli quasiment tous les passages qui avaient été supprimés : **ceux de 1875 figurent en gras**, tandis que ceux du journal manuscrit de 1873 sont soulignés. Le fait que l'auteur ait suivi de près son manuscrit, gardant la chronologie comme fil conducteur dans les deux œuvres publiées, rend possible ce processus. Le but est de saisir en une seule lecture les trois états du texte. Cet objectif ambitieux a fatalement entraîné certaines lourdeurs et redondances.

Nous avons complété ces « trois voix en une » par des notes explicatives, mais brèves, qui concernent surtout divers condamnés cités au cours de l'ouvrage. Les informations ont été puisées en grande partie dans le livre de Roger Pérennès⁵. Si elles ont été relevées dans d'autres sources que cette dernière, nous le signalons. Les notes que nous avons rédigées sont précédées d'un astérisque. Celles qui sont extraites de l'œuvre de 1905 sont précédées de « Ballière 1905 ».

Le calepin : première mouture, texte en partie inédit

Il nous est apparu essentiel, surtout, de publier les larges extraits encore inédits du journal. Il est, dès l'abord, émouvant de tenir en main ce document que la perte et la destruction ont épargné. Il était, à tout moment de cet exil du condamné, complice de ses observations, confident de ses souffrances et de ses colères. Dès la première page, le texte régulier est très serré ; avide d'écriture, l'auteur économise déjà l'espace. Avec une ardeur constante, du 1^{er} janvier 1873 au 17 ou 20 décembre 1873, il aura rempli les 180 pages de son calepin. Le récit s'arrête peu de temps avant sa fameuse évasion (le 19 mars 1874) en compagnie de Rochefort et de ses autres compagnons. Un ou plusieurs cahiers supplémentaires, vraisemblablement égarés ou détruits par la suite, ont manifestement été utilisés pour continuer le récit. L'auteur signale dans l'édition de 1875 que, sur le bateau qui le ramenait en Europe, il a pris des « notes ». Ces dernières, abondantes et prolixes, probablement peu remaniées en raison de la hâte à faire connaître l'aventure depuis Londres, peuvent expliquer que cet ultime chapitre de la narration soit parfois soporifique. En revanche, pour l'édition de 1889, l'auteur a pris soin d'élaguer cette dernière partie de son livre, beaucoup plus encore que les précédentes.

⁵ *Déportés et forçats de la Commune. De Belleville à Nouméa*, Ouest Éditions, Université Inter-Âges, Nantes, 1991.

L'histoire du calepin, dont tant de manipulations ont usé, maculé et écorné la couverture cartonnée et les pages, mérite d'être reconstituée. Il s'agit très probablement du « registre » que l'auteur déclare avoir acheté à une cantinière alors qu'il était déjà embarqué sur *l'Orne*⁶. Commencé à Brest, à bord de ce navire, soigneusement rempli au fil des jours de la traversée, puis tout au long du séjour effectué à l'île des Pins et enfin au début de sa période nouméenne, il a accompagné son auteur lors de son évasion retentissante, a été promené en Australie, transporté en Angleterre, en Belgique et en Suisse. Après l'amnistie, Achille Ballière l'a rapporté en France, avant de le faire revenir avec lui, en homme libre cette fois, en Nouvelle-Calédonie (1892) pour le laisser enfin, lors de son départ précipité (1894), chez des amis sûrs à Nouméa⁷.

Des années plus tard, le carnet a été sauvé de la destruction par le feu, comme l'indique le texte de la fiche bristol glissée dans ses pages : « Note à l'attention de Madame Pouliguen. Le manuscrit « Voyage de Saint-Martin-de-Ré à la Nouvelle-Calédonie » d'Achille Ballière que je remets aux archives de la FOM, m'a été donné par la famille Postal, de Nouméa, dont l'un des membres était mécanicien à bord des navires de la société Le Nickel. Ce manuscrit, m'a-t-on dit, se trouvait avec divers papiers et registres que la capitainerie du port de Nouméa destinait au feu. Sans autre renseignement. A été microfilmé en 1968 par l'université de Canberra et la Mitchell Library de Sydney. Signé : G[érard] Lacourrège. » Une mention manuscrite sur la première page du calepin « Retour à M. Postal Maurice » précise le prénom du « sauveur ». On ne sait si c'est Gérard Lacourrège, passionné de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie et particulièrement de celle du bagne, ou quelqu'un d'autre qui a eu l'initiative de faire microfilmer le document en Australie avant qu'il soit transmis aux archives d'outre-mer. Malheureusement, les descendants de Maurice Postal n'ont pas de réponse à cette question, et ils ignoraient l'existence de ce document et le beau geste de leur aïeul.

⁶ Les dimensions de ce carnet : 24 cm x 13,7 cm. Son prix indiqué à la première page : 1,75 F.

⁷ Ballière 1905 signale (p. 4) qu'il avait laissé [en 1894], « sous bonne garde » à Nouméa des documents à partir desquels il envisageait d'écrire une *Histoire de la Commune*. De toute évidence, son Journal manuscrit faisait partie de ces documents qu'il comptait bien récupérer et exploiter. Mais la mort le surprendrait bientôt.

Notons que le carnet n'est pas tout à fait complet : il manque au centre un feuillet qui correspond à quatre pages, numérotées de 102 à 105. Une communication avec la Mitchell Library (Sydney) nous a confirmé l'absence de ces pages centrales au moment de la création du microfilm. Elles correspondent à la suite de l'arrivée du convoi à Nouméa, au passage à l'île Ouen et enfin à l'arrivée à l'île des Pins. Heureusement, les deux livres de Ballière donnent des détails sur ces épisodes.

L'auteur détenait encore ces feuillets manquants, à Londres en 1875, sinon, comment, par exemple, aurait-il pu signaler que le bateau qui l'amenait à l'île des Pins avec ses co-déportés avait mouillé le 10 mai (1873) à 5 h 26 du soir dans une petite rade située au pied du pic N'ga ? Comme la version de 1889 reprend celle de 1875, l'auteur a pu perdre le feuillet entre ces deux dates, à moins qu'il n'ait été égaré à Nouméa après 1894.

Note à l'attention de Mme Pauline
 Le manuscrit = voyage de St Martin
 de RS à la Nouvelle Calédonie
 d'Henri Ballière que je donne
 aux archives de la Fam
 m'a été donné par la famille
 Postal, de Nouméa, dont l'un
 des membres était mécanicien
 à bord des navires de la CG le
 Michel. Ce manuscrit, m'a été
 dit se trouvait aux archives
 et se trouve sur la capitainerie du
 port de Nouméa détruit au feu.
 Sans autre suite, je vous en
 A été microfilmé en 1968 par
 l'Université de Camberra et
 la Mitchell Library de Sydney
 P. Lacourrière

Archives Privées
 AP 21

Fiche bristol de Gérard Lacourrière, glissée à la dernière page du calepin. Photo M. S.

Le travail à deux pour décrypter le manuscrit a été exaltant, tant pour déchiffrer l'écriture que pour saisir la portée des propos de l'auteur. Si le sens général nous a très rarement échappé, il nous a parfois été impossible de lire certains mots tronqués ou indéchiffrables. Dans ces derniers cas, nous avons préféré laisser en lieu et place trois tirets pour chaque mot difficile à interpréter sans erreur possible. De même, il nous est parfois arrivé de maintenir certaines phrases ou mots dont le sens nous échappait. Nous avons alors opté pour un point d'interrogation [?] ou un [sic].

Évolutions

Au fil des pages du calepin, l'écriture de Ballière devient de plus en plus fluide, on sent le calme qui s'installe. Peu de hachures, moins de gribouillis et moins de surcharges irrégulières, tout devient plus lisible et les interlignes s'égalisent. L'âme s'apaise, se tempère et régule ses émotions fortes. L'esprit politique du fédéré reste cependant très présent et ne manque jamais de se manifester quand, par exemple, les inégalités ou injustices sont trop flagrantes. Mais grâce à cette énergie, il tient bon et espère toujours en un lendemain meilleur. Il retrouve l'espoir de la liberté, l'espoir du retour auprès des siens.

Pour sa première publication, celle de Londres 1875, encore sous le coup de sa captivité, le pamphlétaire exprime sa rancune avec animosité. Quatorze ans plus tard, pour la deuxième publication, la grâce accordée et le retour en France autorisé depuis longtemps, sa vindicte verbale contre les politiciens français et l'Église catholique se sera apaisée.

En 1892-1894, pour Ballière, présent à Nouméa, la Nouvelle-Calédonie n'est plus le lieu de l'exil, mais une colonie pour le développement de laquelle tous, et particulièrement la France, doivent œuvrer. Ce n'est plus sur sa situation personnelle que se concentre le journaliste, mais sur celle du pays où il a choisi de revenir.

À la fin de sa vie, dans son dernier livre, trente ans après les événements, l'auteur sera plus libre dans ses propos. De plus, il retrouvera parfois dans ses souvenirs des détails qu'il n'avait pas retenus dans ses écrits précédents.

Parfois des contradictions entre ces différentes versions ont imposé des disjonctions qui altèrent une lecture fluide du présent livre, mais peuvent rendre compte de l'évolution de la pensée de l'auteur ou de son état d'esprit à un moment donné.

Un journal salubre : réconfort et ouverture au monde

Ce sont les circonstances qui ont conduit le déporté à faire au jour le jour le reportage des faits dont il était témoin. À la fin du XIX^e siècle, le terme journal était encore peu employé pour ce genre d'écrit ; et, en effet, Ballière l'utilise uniquement dans le sens de publication périodique ; c'est par le mot notes qu'il désigne son activité journalière : « notes prises par jour », « notes quotidiennes », « prendre des notes ». Ce mot montre que l'ambition de l'auteur n'est pas, dans un premier temps, d'écrire une œuvre élaborée. Ce n'est que par la suite qu'il « mettra en ordre » ces notes, comme il en exprime parfois le projet au détour d'une phrase ou comme il le confie dans une lettre à ses parents durant son voyage de retour. L'édition présente montre que, dans ces mises en ordre (1875 et 1889), l'auteur a gardé le fil conducteur du déroulement temporel, se limitant à supprimer les redites et les passages qu'il considérait comme inutiles et à ajouter des remarques, d'ordre politique le plus souvent.

Il ne s'agit donc pas ici d'un journal intime, genre littéraire qui s'était développé depuis le début du XIX^e siècle, de Maine de Biran à Amiel. Avant sa déportation, l'auteur n'avait pas commencé son journal et il ne l'a pas continué après. Cependant, cet écrit, que chaque jour enrichit régulièrement et dont les événements extérieurs font l'ossature, est surtout source de réconfort pour son auteur. Il émane d'un homme enfermé, d'un homme qui a perdu sa liberté. Dans un autre contexte et de nombreuses années après, la jeune Anne Frank, qui avait décidé de confier au « papier qui a plus de patience que les gens » ce qu'elle avait sur le cœur, se trouvait dans une situation comparable. L'expression écrite devient un moyen d'exister et de transcender son assujettissement. Le journal est une source de restructuration, de maintien de la force morale. Ces feuilles sont comme une sorte de double de l'auteur où, dans l'adversité, sont mises en forme les certitudes. L'écriture est le remède à l'enfermement ; ainsi sur le bateau où il est doublement prisonnier, Ballière la pratique-t-il abondamment : le lecteur est au plus près, non seulement des moindres événements qui se déroulent dans cet univers concentrationnaire, mais aussi des pensées de l'auteur souvent abattu.

L'acte d'écriture est en soi une consolation pour le déporté – « je souffre et je vais écrire pour me calmer », écrit-il – qui se libère de ses malheurs et de ses mauvaises pensées en les évacuant dans ses pages, véritable sanctuaire intime. Mais le calepin de l'architecte est aussi une manière de structurer le monde, de donner à ce qu'il vit et voit une cohérence. Il y a probablement peu – s'il y en a – de condamnés dans la situation de Ballière qui ont été soucieux comme lui de noter régulièrement, en même temps que les dates du voyage, les coordonnées géographiques (longitude et latitude) des lieux sillonnés⁸. Ce souci des chiffres et des données statistiques apparaît dans toutes les circonstances du voyage : vitesse et direction du bateau, géographie physique, climat et population d'une île croisée... C'est pour

⁸ Henri Messenger, qui s'adresse à ses parents, a eu aussi ce souci : « J'ai demandé au commandant [Launay] de vouloir bien nous communiquer le point observé chaque jour. Il vient de nous l'envoyer ; de cette façon, je vais pouvoir vous marquer notre route sur la carte » (jeudi 28 août 1873). Plusieurs fois, le déporté revient sur cette question : « Je viens de tracer la route de la *Virginie*, jour après jour. » (11 septembre 1873) Mais l'édition des *Lettres de déportation 1871-1876*, Le Sycomore, Paris 1979, ne donne pas cette carte. Un autre déporté, Giffault, avait également ce souci du détail, mais il l'a exprimé par des dessins fins et précis, et notamment par des cartes des voyages aller et retour. On peut consulter ses œuvres au musée Balaguier de la Seyne-sur-Mer.

l'auteur, captif, non seulement une manière de satisfaire sa curiosité naturelle, mais aussi de dominer en quelque sorte la situation, de se distancier de l'environnement en le décrivant soigneusement⁹. Cet état d'esprit scientifique et encyclopédiste se retrouve aussi bien pour ce qu'il prévoit que pour ce qu'il voit : avant d'embarquer pour la Nouvelle-Calédonie, il s'est renseigné sur l'île ; avant même d'y parvenir, encore à bord de *l'Orne*, il cite dans son manuscrit la baie des Pêcheurs, la ferme de Yahoué, le port N'géa... Il éprouve la nécessité impérieuse de rendre compte de tout ce qui l'entoure et englobe la vie quotidienne, tant à terre que sur le bateau : à travers la narration de multiples anecdotes, il s'intéresse particulièrement aux relations entre les personnes qui appartiennent à des groupes sociaux définis : déportés, matelots, gardes-chiourme, officiers, surveillants... Il explique les comportements, interprète les faits dont il est témoin avec la sincérité, la certitude et la logique de ses idées de communard. L'inconfort, la nourriture défectueuse, la prison sont, pour le jeune homme, causes d'une souffrance sans doute moins vive que le tourment d'un avenir incertain. Combien de temps va durer cette épreuve ? Comment vont être occupés les jours à venir ? Quelle est, au-delà des « canards », la situation politique de la France ? La souffrance de ne pas savoir, à laquelle s'ajoute celle de ne pas recevoir le courrier tant attendu ne peut, pour l'exilé, être allégée que par l'écriture.

Un témoignage : pour le lecteur

Si l'auteur trouve, dans l'écriture, un refuge, une thérapie, un salut, il n'est pas lui-même le seul destinataire de son œuvre : le mot « lecteur » apparaît non seulement en 1875 et 1889, mais aussi dans le cahier manuscrit. En écrivant ses notes, Ballière pense déjà à l'ouvrage élaboré qui en naîtra. Il voue son écrit au témoignage, c'est pourquoi il s'applique à traiter avec netteté et exactitude tous les sujets qu'il aborde. Mais, incertain de mener à terme son entreprise, il met tout en œuvre pour être lu plus rapidement : à la date du 29 janvier 1873, il écrit : « Je travaille le plus activement à expédier le double de ces notes pour qu'elles parviennent à Rochefort, soit par l'entremise de ma famille qui l'adressera au *Rappel*, soit par des amis de Paris qui l'enverront à l'île de Ré. » On ne sait si l'auteur a été récompensé de son double travail d'écriture, si ces feuillets sont parvenus à Rochefort. Un peu plus tard (13 avril), il précise : « ... je suis décidé à tout souffrir entre les mains de ces gens sans me plaindre, espérant avoir encore assez de force et de santé pour attendre des jours meilleurs et faire connaître à la France, à mes concitoyens, ce que l'on fait des déportés, de ceux qui, croyant à l'envahissement de la monarchie, avaient voulu la repousser. » L'objectif du militant Ballière est de dénoncer au plus vite les conditions de vie du déporté, et non, comme dans un journal intime, de se connaître ou de se faire connaître. Sans qu'il l'affirme à la manière de Victor Hugo, il se sent investi d'une mission et s'estime au-dessus de la mêlée : aristocrate intellectuel, il reste à distance des joueurs de cartes et des spectacles organisés sur le bateau. Solitude, sacrifice, austérité vont de pair avec cette mission qu'il se donne.

Ballière oublié

Cependant, sans se livrer à l'introspection, il laisse parfois place à ses propres préoccupations. Il accorde une grande importance à sa famille (ses parents, sa tante...) dont il souffre d'être séparé. Régulièrement, le plus souvent par petites touches, il évoque sa situation matrimoniale encore plus douloureuse : il est séparé de Jeanne, sa fille chérie âgée de cinq ans ; il juge que son mariage avec une femme sans cœur, devenue « mère sans le vouloir », est un échec. C'est là son rêve brisé, la blessure de sa vie. Dans ses œuvres publiées, il éludera

⁹ Attitude qui fait penser à celle, dans *Le Dernier Jour d'un condamné* (1829) de Victor Hugo, du prisonnier : il prend soin de décrire, avec exactitude, sa cellule (chapitre X et XI) : « Voici ce que c'est que mon cachot : Huit pieds carrés [...] Une porte où le fer cache le bois. Je me trompe ; au centre de la porte, vers le haut, une ouverture de neuf pouces carrés, coupée d'une grille en croix, et que le guichetier peut fermer la nuit. »

cette question, conservant, même en 1889, cette réflexion de son manuscrit : « je m'efforcerais de me convaincre que ces derniers liens qui me rattachaient à la famille, à la patrie, à la vie, sont brisés. Je m'accoutumerai à cette pensée que ma fille est morte... pour moi ». Effectivement dans ses écrits ultérieurs, Ballière ne fait plus allusion à sa vie privée. Il ne parle plus de sa fille, ne signale ni son divorce (1884), ni son remariage, en 1900.

Aujourd'hui même, autant qu'il nous a été possible de le constater, Achille Ballière a laissé très peu de souvenirs dans sa Normandie natale. Il est à peine connu de certains des actuels descendants de la famille Ballière qui ignoraient tout de son œuvre écrite¹⁰. Il semble que celui qui – « fils, frère, neveu, cousin, et père » – avait rédigé en 1875 une préface vibrante pour sa famille, n'ait attiré sur lui, comme il le redoutait, que cette réflexion : « Qu'allait-il faire dans cette galère ? »

Cet oubli affecte tout autant l'homme public. Avec Bastien dont on sait peu de choses et qui n'a, semble-t-il, rien écrit, Ballière est celui des six évadés dont on parle le moins¹¹. Rochefort, le turbulent marquis, et Grousset, le collaborateur de Jules Verne, sont très connus. Jourde, l'incorruptible responsable des finances de la Commune, jouit d'une bonne réputation. Pain retient l'attention par un destin mystérieux en Afrique. En fait, on peut supposer que dans l'histoire de la Commune, Ballière est resté un peu en retrait, de même que sur le bateau qui le conduisait en Nouvelle-Calédonie et que durant le séjour à l'île des Pins.

Un fait marquant vient couronner ces oublis et éliminer de l'histoire le personnage : le 4 mai 2006, un arrêté du préfet de la Seine ordonnait l'abandon de la sépulture de Ballière (cimetière parisien de Saint-Ouen).

Une face sombre : amertume et pessimisme

Le nom Ballière, après l'amnistie, n'est pas toujours cité en bonne part, principalement en raison de ses déboires en politique et plus encore de son engagement en faveur du général Boulanger, déçu qu'il était, comme un certain nombre de socialistes, de l'inefficacité de la république parlementaire. De plus, il n'est pas surprenant que les options nationalistes du général Boulanger l'aient séduit, comme elles avaient séduit Rochefort, son mentor. En effet, il croyait encore en 1873, malgré ses critiques constantes contre les versaillais et les cléricaux, au génie de la France qui, pensait-il, « portera encore longtemps le flambeau de la civilisation ». Il termine ainsi la lettre à sa famille (1875) : « ... quand la France, redevenue virile, aura chassé les persécuteurs à outrance ». La vénération de sa patrie le conduit jusqu'à un certain chauvinisme : il exalte la modernité, l'organisation politique et sociale de la ville de Melbourne, mais n'y trouve ni le bon goût ni le talent artistique que « la France, cette sœur aînée du Victoria », sans « les désordres commis par l'armée victorieuse ou ses agents, au nom de l'*ordre* et de la monarchie » aurait pu lui apporter.

Par ailleurs, son option pour la cause antidreyfusarde, donc antisémite – qui n'étonne guère de la part d'un écrivain vite hargneux contre toute « chapelle » – l'a aussi beaucoup desservi : dans son temps, car elle était contraire aux idées de la grande majorité de ses anciens compagnons ; et dans sa postérité, pour des raisons évidentes.

Aujourd'hui encore, Ballière souffre de cette mauvaise presse, comme le constate Joël Dauphiné qui écrit à son sujet : « personnage sévèrement et peut-être injustement jugé par un historien récent qui le qualifie de « médiocre », « mythomane », « aigri », « instable ». »¹² La

¹⁰ Il est vrai – nous avons pu le vérifier – que Ballière n'a eu aucun descendant direct : sa fille est décédée à l'âge de 13 ans, le 22 septembre 1881 et il n'a pas eu d'enfant de sa seconde épouse.

¹¹ Dans *Chanson de l'évasion* du 3 avril 1874, sur l'air de *Mon père m'a donné un mari*, on peut lire : « Avec lui [Rochefort], Jourde, Pain et Grousset/ Et deux autres, /Du peuple apôtres/ Avec lui, Jourde, Pain et Grousset, /Hardis ont risqué le paquet ». Cité par Joël Dauphiné, *Henri Rochefort : Déportation et évasion d'un polémiste*, L'Harmattan, Paris, 2004a, p. 290-291.

¹² Joël Dauphiné, *ibidem*, p. 228 : « Il s'agit de Bertrand Joly dans son précieux *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-1900)*, Champion, 1998. » (p. 46-

mise en cause de l'homme va donc au-delà de ses opinions politiques, elle concerne sa personnalité. Une telle charge est pour le moins excessive, même si on peut en comprendre certains aspects.

Le ressentiment, la plainte, qui peuvent lasser le lecteur, sont récurrents dans la narration. Chaque nouvelle étape, entre le voyage en bateau, l'île des Pins, Nouméa, l'évasion en Australie, le séjour à Londres, marque une amélioration de la condition de Ballière et un rapprochement de la France. Pourtant, c'est toujours la tonalité pessimiste qui l'emporte. Ballière en est conscient, il écrit dans sa préface de 1875 : « ... il peut y avoir un peu de colère, d'amertume parfois ; il faudrait peut-être mieux corriger tout cela, enlever les excroissances soulevées par la mauvaise humeur, produits de la douleur ; mais alors l'ouvrage [...] n'aurait plus cette première impression du choc reçu qui est la seule chose que j'aie voulu conserver... » La situation du déporté politique, qui est dirigé sur la terre d'exil, est bien différente de celle du transporté, condamné de droit commun. Leurs rapports au passé sont opposés. Le premier, coupé de ses raisons de vivre, éprouve une grande souffrance. Le second, éloigné du théâtre de sa ou de ses fautes, peut espérer une renaissance. Le déporté, arraché aux siens et à sa patrie à laquelle il s'est consacré, ne peut ni surmonter le poids des lourdes contraintes auxquelles il est soumis, ni entrevoir un avenir serein dans « la terre de l'expiation ». Chaque passager dirigé, de gré ou de force, depuis la France jusqu'à la Nouvelle-Calédonie, a une perspective qui lui est propre, en fonction des circonstances de son voyage. Le P. Lambert, qui fera aussi un séjour à l'île des Pins, de 1875 à 1900, a également écrit – à l'âge de 33 ans, comme Ballière – le journal détaillé de son voyage. La tonalité des écrits du jeune missionnaire est évidemment tout autre. Il a choisi de passer le reste de sa vie dans ce pays, c'est un sacrifice, une expiation volontaire, d'une autre nature que celle infligée à Ballière. Ainsi écrit-il, à bord, le 27 juin 1855 : « Que cette terre vers laquelle je cours avec tant de joie ne soit pas comme celle que je quitte, témoin de mes infidélités, de mes négligences, que je ne travaille plus à perdre mon âme, mais à la sauver en travaillant à sauver l'âme de mes frères idolâtres que j'aime comme moi-même et plus que moi-même, puisqu'à votre exemple, mon sauveur et mon maître... ». On pourrait, parmi beaucoup d'autres, citer encore le brillant ingénieur de 24 ans, Jules Garnier, partant plein d'enthousiasme explorer la Nouvelle-Calédonie... mais ce n'est ni en découvreur, ni en missionnaire, ni en touriste que Ballière débarque à l'île des Pins en s'exclamant : « Ce seraient sans cesse des cris de joie, si nous venions habiter cette île pour quelques semaines seulement. » Cette remarque prouve du moins qu'il est conscient que ce pays nouveau ne manque pas d'intérêt et son esprit d'encyclopédiste aime à en décrire la faune, la flore, les habitants, avant que ne revienne le refrain de ses souffrances et de son ressentiment. On n'en finirait pas si l'on relevait, dans ses propos, les marques de découragement, d'aigreur, de pessimisme. Il affirme envier le sort des bovins transportés par le navire et destinés à la nourriture des passagers. Il regrette à plusieurs reprises de ne pas s'être trouvé avec ses amis fusillés lors de l'insurrection.

Parmi les quatre qualificatifs retenus par B. Joly pour un portrait peu flatteur du déporté, au vu de son journal de 1873, le mot aigri peut donc paraître assez juste. Durant la détention à l'île des Pins, il n'y a guère que les narrations des nombreuses baignades bienfaites qui fassent taire un moment le concert de lamentations. La « prison agrandie » de Nouméa ne change guère le ton du journal. Ce ne sont que les excursions autour de Newcastle et de Sydney et surtout le séjour à Melbourne qui sont appréciés. Ce dernier est une vraie jubilation pour cet urbain qu'est Ballière ; mais à ce moment-là, il est seul, loin de ses compagnons d'évasion dont plusieurs l'ont déçu. Force est de reconnaître que dans la plupart des circonstances, l'amertume l'emporte pour un homme, malheureux déjà, depuis sa détention, de ne plus vivre son train de vie bourgeois et sa vie sociale intense, malheureux de sa situation familiale, malheureux de la situation politique de la France.

Quant aux trois autres qualificatifs, ils dévalorisent outrageusement le déporté. Il n'y a aucune raison de penser que Ballière est mythomane. S'il reconnaît lui-même qu'il s'est laissé

aller parfois à l'excès – on le constate quand il affirme, par exemple, que « la déportation sur cette terre inculte, incultivable, est le plus grand crime qui ait jamais été connu. Il efface les massacres des huguenots, les dragonnades et il dépasse même la fusillade de 71 » –, il fait preuve de scrupule sur la véracité de ses écrits tant dans son journal que dans ses livres. Non seulement s'applique-t-il à transcrire des données écrites rigoureuses – excepté quelques petites modifications quand il les retranscrit de mémoire – dans tous les domaines, mais encore veille-t-il à ne pas embellir lui-même la réalité : quand, par exemple, il raconte son voyage à Melbourne, il modère ainsi son enthousiasme : « ... c'est pour me garder contre cette tendance au mensonge que j'ai voulu consigner ici les noms de mes narrateurs, pour ne jamais avoir la tentation de me laisser aller à commettre cette gloriole si souvent pratiquée par les voyageurs. » Il n'y a guère de raisons de mettre en doute les informations données sur les conditions de vie du déporté. L'historien Georges Pisier a, de son côté, certainement une responsabilité dans l'attribution à Ballière de cette étiquette de fabulateur. Il écrit à son sujet et au sujet de Jourde : « On n'en finirait pas de faire le florilège de leurs erreurs et de leurs outrances. »¹³ Il leur oppose « le témoignage d'Alfred Julia » dont il reconnaît l'excès d'optimisme tout en louant les propos de repentir. Le récit¹⁴ de ce déporté au parcours obscur, publié sous le nom de Julius Praetor, est pour le moins suspect. S'il peut y avoir quelques excès dans le récit de Ballière, ce sont dans les idées de l'auteur qu'on peut les trouver, mais non dans les descriptions des divers faits et événements. Le seul sujet, peut-être, sur lequel pourrait déraiper la plume de Ballière, concerne les notations sur Rochefort, qui semble susceptible de lui faire perdre la tête. Il est révélateur que l'opposition au marquis oriente totalement son autobiographie, éditée l'année de sa mort¹⁵. Durant de multiples années et depuis la jeunesse, c'était plus l'admiration que l'aversion qui guidait Ballière menacé d'aveuglement aussi bien dans un cas que dans l'autre.

On peut comprendre que B. Joly emploie le terme « instable » en référence à l'engagement de Ballière dans le boulangisme qui paraît si opposé aux idéaux des communards. Pourtant, les idées du boulangisme étaient sans doute en germe dans la pensée de Ballière. Et surtout, c'est guidé par Rochefort qu'il s'est engagé dans ce parti. Or – nous venons de le rappeler – dans sa relation avec Rochefort, caractérisée par une persistante attraction-répulsion, Ballière a fait preuve d'instabilité. Mais il faut voir l'origine de cette dernière beaucoup plus dans les louvoiements du fantasque marquis que dans la pensée stable de l'architecte. Certes, Ballière quittera la franc-maçonnerie en 1889, l'estimant « devenue un levier dans les mains des cosmopolites juifs et protestants »¹⁶, mais il restera jusqu'à la fin de son ouvrage de 1905, c'est-à-dire jusqu'à la fin de sa vie, fidèle aux idées socialistes qu'il expose dans ses écrits antérieurs et particulièrement dans la « conclusion » – retranscrite à la fin du présent ouvrage – de la version de 1875 : sur l'instruction, sur les rapports de l'Église et de l'État, sur la défense nationale, sur la nécessité d'un remaniement du Code pénal, sur le mariage, le divorce et l'héritage, sur le suffrage universel ; autant d'idées nouvelles qui finiront par s'imposer. Ballière reste et restera fidèle à une idéologie à la fois matérialiste et humaniste qui tient dans ces mots : raison/science, nature/droit/morale. De tout cela résultera

¹³ Pisier, Georges, *Les déportés de la Commune à l'île des Pins, 1872-1880*, Paris, JSO, 31, juin 1971.

Texte repris dans *Kounié ou l'île des Pins, essai de monographie historique (1967-71)*, SÉHNC, Nouméa, 1972/1985. Le terme « outrances » a été repris par Jean Baronnet et Jean Chalou : « Achille Ballière a-t-il, comme il le fait souvent, outré le témoignage de Gustave Springer... ? », *Communards en Nouvelle-Calédonie, Histoire de la déportation*, Mercure de France, Paris, 1986, p. 386. Cependant dans leur ouvrage, les deux auteurs font un usage assez abondant du témoignage de Ballière !

¹⁴ Julia, Alfred, (Pseudonyme, Praetor, Julius), *Souvenirs d'un déporté en Nouvelle-Calédonie*, Fayard, Paris, 1875. (En recherchant Praetor dans le texte, le lecteur trouvera une autre note plus détaillée à ce sujet.)

¹⁵ Ouvrage cité au début de cette introduction : « Ballière 1905 ».

¹⁶ Ballière 1905, p. 352-353.

la lumière, une fois disparu le « monstre clérical » et rétablie une bonne république. Plutôt qu'instable, Ballière a été malchanceux ou malheureux dans ses choix ou peut-être insuffisamment engagé. Il a presque toujours été perdant même aux côtés de ceux qui ont pu bénéficier d'une gloire éphémère : le marquis de Rochefort, le général Boulanger.

Enfin, le terme « médiocre » apparaît particulièrement sévère. Ballière n'a certes pas l'écriture caustique de Rochefort, ni celle aisée de Paschal Grousset. Les deux nouvelles qu'il écrit lors de son retour et qu'il publie dans l'édition de 1875 sont ennuyeuses, et on ne regrette guère qu'il n'ait pas fait paraître les deux romans annoncés dans ce même ouvrage. Il n'excelle pas dans les œuvres de fiction tandis que les récits de multiples épisodes, pendant le voyage en bateau notamment, ne manquent ni de verve ni d'humour, et surtout, sa culture étendue lui permet d'écrire même s'il n'a que peu de documents à sa disposition. Il cite de mémoire nombre d'écrits, politiques, religieux, poétiques... Il modifie parfois légèrement les textes, soit pour les adapter aux circonstances, soit parce que sa mémoire ne les lui rapporte pas très exactement. Le lecteur ne peut manquer d'être impressionné par autant de connaissances dans de multiples domaines, qui dépassent largement l'architecture, sa spécialité. En employant le terme médiocre, ce n'est pas à l'écrivain Ballière que pensait l'historien, mais sans doute à l'homme politique qu'il s'est obstiné à être sans jamais vraiment y parvenir.

Un solitaire

Il faut peut-être chercher, dans la personnalité même de Ballière, les raisons de son insuccès. Il se renferme dans sa solitude, son journal semble être son seul confident. Il cite ses compagnons, mais ses propos ne reflètent quasiment jamais de relations d'amitié. Il côtoie Jourde à l'île des Pins, mais se limite à noter qu'il lui rend visite. À Nouméa où ils sont arrivés ensemble, ils déjeunent, vont se promener, prendre un bain à l'anse Vata. Mais les notes de Ballière ne sont qu'énumération de ces activités ; il n'est question ni d'échanges d'idées ni d'échanges d'expériences. Sur le bateau qui le conduit en Nouvelle-Calédonie, Ballière reste dans son coin, affecte de ne pas se compromettre avec ses « geôliers », exception faite de l'officier Laroche, et stigmatise parfois ceux qui, selon lui, font le contraire : Rastoul, Arnold, Bouis. Ces trois déportés ont « une permission permanente qui leur permet de se promener dans toute l'étendue du bâtiment, du branle-bas du matin au branle-bas du soir ». Ballière va jusqu'à accuser les deux premiers de « faire des cancons sur leurs camarades ». Il est étonnant qu'il n'ait pas – du moins ne les rapporte-t-il jamais – de conversations avec les deux derniers : Arnold est architecte comme lui et Bouis a écrit aussi, un an plus tard que lui, un livre contre les jésuites¹⁷. Il semble que le seul dont Ballière voudrait être l'ami est Rochefort. Il avait été, à Saint-Martin-de-Ré, dans les trois ou quatre derniers mois avant son départ en Nouvelle-Calédonie, son compagnon de cellule et « précieux secrétaire »¹⁸. Or, après leur séparation, le marquis ne lui écrit pas, ou si peu, et ne fait guère de cas de lui quand ils se retrouvent à Ducos ou lors de l'évasion. De plus, dans ses écrits, Rochefort cite peu le nom de Ballière. Il est vrai qu'excepté Olivier Pain dont le nom revient fréquemment, les deux autres évadés – Jourde et Grousset – subissent la même omission¹⁹.

¹⁷ Casimir Bouis, *Calottes et Soutanes, Jésuites et Jésuitesses*, Librairie internationale, Paris, 1870, 300 p.

¹⁸ J. Dauphiné, 2004a, p. 47.

¹⁹ Dans *Retour de la Nouvelle-Calédonie. De Nouméa en Europe* [1877], Rochefort réussit, excepté pour Olivier Pain abondamment cité, à ne jamais écrire le nom de ses co-évadés. Il emploie le pronom « nous », des périphrases : « l'un de nos compagnons d'évasion », « les trois déportés simples », « nos amis ». Par exemple, par l'expression « le seul des six évadés qui eût quelque teinture de cette langue épineuse [l'anglais] », il fait allusion à Ballière en prenant soin de ne pas le nommer. Il est vrai qu'il publie son livre avant l'amnistie. Cependant dans l'autre de ses ouvrages *Les Aventures de ma vie* (1896-1898), le nom Ballière (comme celui de Jourde) apparaît le moins

« Je vis seul, ou presque, avec un bon camarade [Basuyau ?], calme et patient. Je me réveille et j'écris, espérant toujours que l'Assemblée rejettera tous ces vils trafiquants et nous rappellera dans nos foyers » : Ballière se renferme dans sa solitude et aussi dans l'image de l'homme stoïque et vertueux : Il affirme – certains diront peut-être, trop souvent pour être crédible – qu'il ne boit pas, ne fume pas, n'est « pas un adorateur de son ventre », est « décidé à tout souffrir ». Il se classe dans les hommes forts, moyen peut-être de lutter contre l'adversité : « Les hommes forts ne doivent jamais avoir besoin de rien et savoir se servir de tout sans en prendre l'habitude. » Une telle roideur peut être considérée à la fois comme l'expression du mal-être et son remède. Elle conduit l'auteur à une certaine misanthropie qui, plus tard, sera, dans une sorte de cercle fatal, aussi bien conséquence que cause de ses échecs politiques en France et de ses échecs d'architecte et de journaliste à Nouméa.

Cette humeur est souvent associée à l'une des trois obsessions de l'exilé Ballière : la politique et ses versaillais ; la religion et ses jésuites ; la femme et sa propre épouse. C'est au point que la plupart des métaphores ou autres figures de style prennent leur source dans l'une de ces trois sphères. Il est vrai que parfois l'humour tempère la gravité du sujet. Sur une même page, par exemple, le déporté, en vue de Londres, note qu'« ils [les nuages] paraissent aussi entêtés que les membres de l'Assemblée versaillaise » qu'il avait reconnus naguère dans les puces qui l'assaillaient ; puis revenant au sujet de la femme qu'il assimile à un « livre indéchiffrable », il déplore une nouvelle fois que son œuvre fasse « à la fois le charme et les malheurs de notre vie ».

Une face lumineuse : apports et visions

On pourra en conclure que Ballière ne fait rien pour se faire aimer de ses compagnons, ni même de ses lecteurs, mais de telles réserves ne dispensent pas d'apprécier à leur juste valeur ses écrits, et particulièrement la partie inédite de son journal. L'aspect répétitif et fastidieux d'une vie suivie au jour le jour est compensé par mille et un détails sur les lieux, la nourriture, les quelques activités... Si Ballière n'avait pas consigné toutes ces informations et observations, il n'aurait écrit principalement, comme Allemane et d'autres, que ce que lui rappelait sa mémoire. Son œuvre aurait donné une vision plus globale, mais le lecteur aurait moins ressenti le poids de son exil. Évoquant la traversée de France en Nouvelle-Calédonie, J. Dauphiné affirme que Ballière en a donné « une description aussi minutieuse que saisissante »²⁰. On peut faire la même remarque pour les séjours à l'île des Pins et à Nouméa : le lecteur est touché par cette proximité entre l'événement et son écriture, si lassante soit-elle parfois. Une narration élaborée aurait moins de force, tant il est vrai que le style fragmenté du journal concorde avec l'angoisse permanente de son auteur. Rappelons le but de Ballière, ici atteint : rapporter « cette première impression du choc reçu ».

L'intérêt du lecteur métropolitain de 1875 ou 1889, curieux d'un monde qui lui est complètement inconnu, ne peut être le même que celui du lecteur du XXI^e siècle. Les nombreuses descriptions qui concernent la géographie, la flore, la faune... sont, près d'un siècle et demi plus tard, le plus souvent dépassées. Cependant certains points précis peuvent retenir l'attention et même permettre d'établir un lien entre les deux époques. On peut citer deux exemples : environ un mois avant son arrivée à Londres, par quelque 4° de latitude Nord et 28° de longitude Ouest, l'auteur signale que la « plaine » maritime est tapissée de bouteilles de toutes sortes (vins, bières, alcools). Il se livre à l'un de ses calculs statistiques qui lui sont chers : en cent ans, à raison de deux mille navires de passage, il y aurait, jetées dans l'océan, trois milliards six cent cinquante-deux millions de bouteilles. Le « continent de

possible. Rochefort attribue la médiation avec le capitaine Law à Bastien et non à Ballière (et Jourde) et il est le seul des narrateurs de l'évasion à signaler (p. 308) une erreur qu'il attribue à Ballière : l'abordage d'un des deux avisos du gouvernement au lieu du *P.C.E.* Voir aussi les remarques de Dauphiné, 2004-a, p. 125-126.

²⁰ J. Dauphiné, 2004a, p. 75.

déchets » – aujourd’hui plastiques, le plus souvent – était donc déjà en gestation dans les années 1870. Pour un autre sujet auquel on est particulièrement sensible aujourd’hui, le perroquet néo-zélandais kakapo qu’il décrit en détail, Ballière déplore que « la race des kakapos est sur le point de disparaître ». C’est en effet ce qui n’a pas été loin de se produire pour ce curieux oiseau néo-zélandais, désormais protégé grâce à une mesure radicale appliquée en 2010 : installation de toute l’espèce sur trois îles désertes d’abord vidées des prédateurs.

Nombre de passages du journal manuscrit ont, dans les deux éditions, été supprimés parce qu’ils étaient considérés comme superflus. Or, aujourd’hui, le lecteur, calédonien tout particulièrement, peut savoir gré à Achille Ballière d’avoir été précis, car ce sont très souvent de petites remarques qui retiennent notre attention : depuis les dimensions des escargots jusqu’aux numéros des tentes. Particulièrement intéressante est la période nouméenne. C’est un architecte qui conduit le lecteur dans la ville de Nouméa ; la description des rues, des maisons, est précieuse. De-ci de-là, apparaissent quelques faits oubliés : la présence sur le quai d’une machine distillatoire qu’on avait fait venir à grands frais de Sydney et qui ne servit jamais ²¹. Une remarque du même ordre concerne « des centaines de conduites en fonte qui se rouillent sous la pluie et dans la boue du marais où elles sont déposées ». Durant ses cinq mois – entre octobre 1873 et mars 1874 – à Nouméa, l’auteur concentré sur son activité d’architecte, consacre moins de temps à son journal. Cependant, sa narration toujours précise, révèle au lecteur l’état et les activités de la ville et lui en fait sentir l’atmosphère.

Mais le séjour, d’une durée équivalente, à l’île des Pins où peu d’activités sont possibles, amène Ballière à écrire abondamment. Il suffit de feuilleter le présent livre dans sa section « terre de l’expiation » pour constater la dominance des parties soulignées, signalant les extraits du journal manuscrit. La découverte du monde kanak a, au moins un temps, vivement intéressé Ballière. Dès son arrivée, il avait hâte d’observer les « naturels ». Avant même de s’installer sous la tente dans sa commune, il s’est empressé d’aller à la rencontre des Kanak. La présence des déportés était encore assez récente pour que leurs relations avec la population de l’île ne fussent pas trop entravées. Le contact a particulièrement été fructueux avec les exilés de Maré. Au moment où Ballière sympathisait avec les Kanak, il aurait aimé s’établir dans leur périmètre, mais les autorités administratives et ecclésiastiques ne le voyaient pas d’un bon œil. Aller leur rendre visite régulièrement était possible, mais exigeait de longues marches que ne permettaient pas les chaussures de mauvaise qualité. Pourtant, Ballière a eu, vis-à-vis des Kanak, au début son séjour à l’île des Pins, un comportement à la Louise Michel : il aurait aimé leur donner une bonne instruction laïque, il ne l’a pas fait comme elle. Il a commencé, comme elle, l’établissement d’une liste de vocabulaire kunié, mais il en est resté à une seule page, préférant user du français et de l’anglais ou plutôt du français. Parallèlement, il a relevé une étymologie possible du mot poupiné(e) : « Les Kanaks et elles-mêmes se désignent sous le nom de poupinés. Un d’eux nous a expliqué, en mauvais français, qu’ils tenaient ce nom des sandaliers. J’ai donc pu facilement m’expliquer l’origine peu morale du mot ²², accepté par tous maintenant, même par les missionnaires. » Louise Michel, à Ducos, n’a rencontré que quelques Kanak : le Lifou Daoumi qu’accompagnaient ses

²¹ Du moins servit-elle de refuge à une figure nouméenne : « Quant à moi, je vois encore sur le quai l’énorme tuyau de la machine distillatoire servant de chambre à coucher au capitaine Hubert de désopilante mémoire. », *Lettre d’un électeur à Monsieur le maire et à Messieurs les conseillers municipaux sur la nécessité de construire une nouvelle conduite d’eau. 25 avril 1890*, Imprimerie du « Colon », Nouméa. Malato (*De la Commune à l’anarchie*, p. 55-57) donne des éléments biographiques du capitaine Hubert Delamare, trop grand amateur d’absinthe.

²² Puppy(ies), en argot, signifie petit(s) chien(s) mais peut aussi signifier sein(s) ou encore, s’il est employé avec certains adjectifs (slush) : femme légère ou de mauvaise vie. L’étymologie proposée, pour vraisemblable qu’elle soit, reste incertaine. Selon Hollyman, *popinée* serait dérivé de *fafine*, mot qui en faga uvea, langue polynésienne d’Ouvéa, signifie femme ou fille kanak. Hollyman, Kenneth James (Jim), *Observatoire du français dans le Pacifique*, Études et documents, n° 1, Didier-Érudition, Paris, 1971, pp. 104-105.

porteurs de vivres originaires de la région de Bourail. On imagine que si la femme énergique que l'on connaît était allée à l'île des Pins, elle aurait tiré profit de ces contacts, plus que Ballière. Elle aurait vraiment côtoyé les Kanak, et sans les regards suspicieux des hommes, alors qu'à Ducos, elle a pu converser avec quelques-uns, mais non les découvrir dans leur milieu.

Ballière est pourtant l'un de ceux qui se sont intéressés le plus à la population autochtone, et la transcription des pages inédites qui concernent les Kuniés méritait, à elle seule, cette publication. Certes, comme la presque totalité des Européens, il pense que les Kanak ont beaucoup plus à apprendre de lui qu'il n'a à apprendre d'eux, et il rêve, un temps, à l'instruction qu'il pourrait leur donner. Au début de son séjour surtout, il les aborde chaleureusement et essaie de les comprendre. Il critique les hommes, placides et dominateurs ; il exalte les femmes, coquettes et rusées. Mais son enthousiasme du début diminue, même s'il rencontre régulièrement ses « amis ». La distance qui les sépare de lui, l'Administration, les missionnaires, finissent par le décourager. Vingt ans après, de retour à Nouméa, l'homme libre ne se préoccupera guère des Kanak : il n'attendra rien d'eux, leur trouvant tout au plus un intérêt folklorique.

Le manuscrit de Ballière, repris dans ses écrits postérieurs, est, quels que soient ses aspects négatifs, un document précieux parce que l'auteur s'y exprime librement hic et nunc. Ce n'est pas le cas de tous les déportés. Henri Messenger, par exemple, écrit lui aussi un journal – mot qu'il emploie lui-même – qu'il expédie, comme correspondance, à sa famille. Il a deux préoccupations constantes : éviter tout sujet politique qui provoquerait l'interception des lettres ; rassurer ses parents par des propos optimistes sur sa santé, sa situation matérielle... Un autre déporté qui a fait le voyage sur *l'Orne* avec Ballière, Théodore Ozeré, a le même souci d'édulcorer ses propos tant sur ses conditions de vie, l'attitude de ses geôliers que sur sa santé. De plus il tient, dans chacune de ses lettres, à dissuader sa mère et sa sœur de le rejoindre dans son exil²³. Ballière peut parfois être exaspérant par ses jérémiades, mais du moins écrit-il en toute liberté. Si ce n'est pas là un gage de vérité, c'en est un de sincérité. Le lecteur, qui saisit assez vite les préoccupations, sinon les manies de l'auteur, qui comprend que l'écriture est un baume sur sa souffrance, discerne les richesses d'un témoignage. C'est une chance pour nous que la curiosité de l'auteur l'ait emporté sur sa souffrance, et, de plus, il a choisi un mode d'écriture qui, le plus souvent, fait revivre son histoire comme un roman.

L'évasion : un scandale qui émut le Tout-Paris

(Ajout de l'éditeur)

Le passage concernant l'évasion de Ballière et des quatre autres déportés qui gagnèrent, comme lui, la ville de Sydney à bord du navire anglais le *P.C.E.*, ne constitue qu'une courte partie du texte de la présente édition. Si nous avons choisi de lui consacrer le titre et la couverture de l'ouvrage, c'est parce qu'elle donna lieu, dans la métropole française, à un émoi que la distance historique rend difficile à concevoir.

Pour mieux le comprendre, il faut replacer la déportation de Ballière dans le contexte politique de son époque : en janvier 1871, la France capitule dans la courte guerre qui l'a opposée au royaume de Prusse. Cette défaite précipite la chute de Napoléon III et du Second Empire. Tandis que Paris est assiégé par l'envahisseur, un « gouvernement de défense nationale », dirigé par Adolphe Thiers, se met en place et signe un armistice. Mais la

²³ Ozeré, Théodore, *Carnets et lettres d'un déporté de la Commune à l'île des Pins (1871-1879)*, Nouméa, SÉHNC 50, 1993. M. Georges Coquilhat a écrit la préface de ce livre qui doit beaucoup à son travail. Nous le remercions vivement pour les conseils qui a bien voulu nous prodiguer concernant la présente édition.

population parisienne, fière de sa résistance pendant le siège, refuse la défaite et ne veut pas se laisser désarmer par ce gouvernement dont elle ne reconnaît pas la légitimité. Paris se révolte et fonde le « Conseil de la Commune », qui se veut une démocratie directe, renouant avec l'esprit de la constitution de 1793.

Cette insurrection sera vite réprimée. En mai 1871, après un épisode dénommé « la semaine sanglante » qui fit entre 20 000 et 30 000 morts, selon les estimations²⁴, la Commune est balayée par le gouvernement d'Adolphe Thiers. Tous ceux qui ont eu l'imprudence d'apporter leur soutien ou leur concours à l'insurrection sont arrêtés et jugés. Ballière fait partie des milliers d'hommes et femmes qui furent condamnés à la déportation en Nouvelle-Calédonie.

Lorsqu'il s'évade de Nouméa, en mars 1874, il le fait en compagnie de cinq autres déportés. Parmi eux, François Jourde, Paschal Grousset et Olivier Pain sont bien connus du Tout-Paris, mais Henri Rochefort, auteur de théâtre, politicien et journaliste polémique (on l'appelle « l'homme aux vingt duels et aux trente procès »), a indiscutablement le statut de célébrité. Au retour de Nouméa, Rochefort fait escale à New York où il donne interview sur interview, dénonçant ceux qu'il appelle les « bourreaux de la Commune » et dressant un sombre tableau des conditions de vie dans le bagne calédonien. Auprès des francophones de la ville, il anime une conférence sur la déportation dont il fera publier le texte²⁵. Ses initiatives sont à l'origine d'une souscription publique au profit des déportés de Nouvelle-Calédonie²⁶. Il profite également de son séjour à New York pour rédiger un livret donnant sa vision de l'insurrection²⁷. Une fois arrivé à Londres, Rochefort fait à nouveau publier ce livret pour qu'il soit importé et diffusé à Paris. Il s'installe ensuite à Bruxelles, puis en Suisse, d'où il continue à diffuser son témoignage.

L'impact de cette campagne est puissant dans la capitale où elle trouve des échos. Les services diplomatiques s'en inquiètent. Le public s'enthousiasme ou s'indigne de cette évasion que l'on croyait impossible, la rumeur y voit un complot franc-maçon²⁸.

En 1880, les déportés politiques sont finalement amnistiés et reviennent rapidement en France. Parmi eux, Louise Michel, une autre déportée très célèbre, amie de Rochefort, admirée par Clemenceau et Victor Hugo, témoigne de son séjour en Nouvelle-Calédonie.

C'est le contexte dans lequel Édouard Manet, devenu d'autant plus célèbre qu'il est, lui aussi, souvent controversé²⁹, décide de peindre *L'évasion de Rochefort* en vue de l'exposer au Salon de 1881. Il fait une première version du tableau, dont s'inspire notre couverture.

²⁴ Jacques Rougerie, *Paris insurgé : la Commune de 1871*, Paris, Gallimard, coll. « Découvertes Gallimard » (n° 263), 2012. (159 p.)

²⁵ H. Rochefort, *Conférence de H.R., New York, Juin 1874*, Genève 1874.

²⁶ Voir Michel Cordillot, *Aux origines du socialisme moderne : La Première Internationale, la Commune de Paris, l'Exil*, L'atelier, Paris, 2010.p. 190.

²⁷ H. Rochefort, *Un coin du voile – aperçu des événements de Paris*, New York, Londres, 1874. (35 p.)

²⁸ Voir Joël Dauphiné, *La franc-maçonnerie et l'évasion d'Henri Rochefort*, Journal de la Société des Océanistes, n° 118,2004.

²⁹ Son tableau *Déjeuner sur l'herbe* provoqua un scandale lors de son exposition au « Salon des refusés », en 1863.

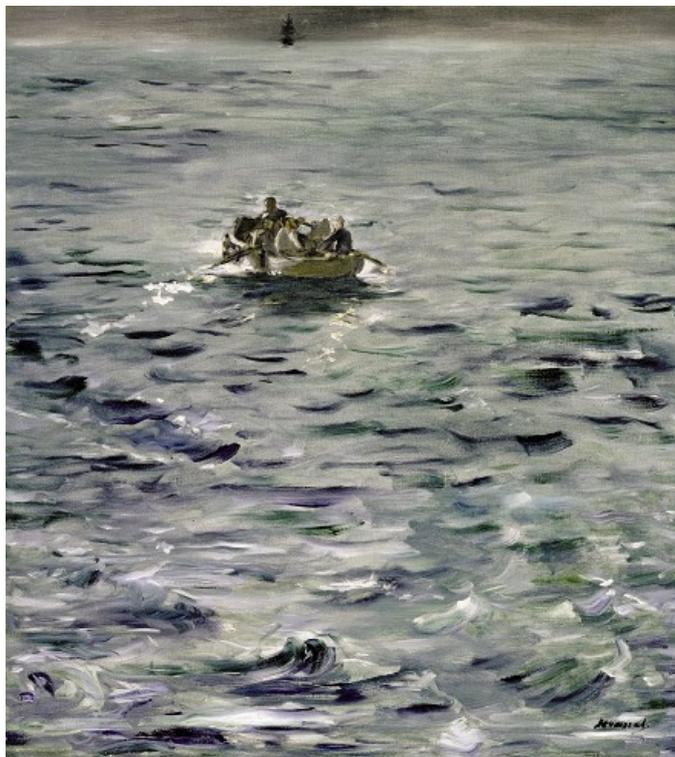


Edouard Manet, 1881 — L'évasion de Rochefort.
Exposé au Kunsthhaus de Zurich (Suisse).

Rochefort y figure presque au centre, tenant le gouvernail de la barque qui emmène les évadés depuis la presqu'île de Ducos jusqu'au *P.C.E.* que l'on aperçoit au dernier plan. La mer, agitée, et le ciel, sombre, confèrent une ambiance dramatique à l'œuvre.

Le même Rochefort, à peine réinstallé à Paris, reprend son activité de journaliste à polémiques à travers un nouveau quotidien, *L'Intransigeant*, qu'il crée et dirige avec grand succès. Cela lui vaut, à son tour, d'être la victime d'une campagne de presse. On discute la façon dont il a réparti l'argent récolté par la souscription en faveur des déportés. Des proches, comme Paschal Grousset ou Henry Bauër, se détachent de lui et contestent les rôles qu'il s'est donnés dans la déportation et dans l'évasion.

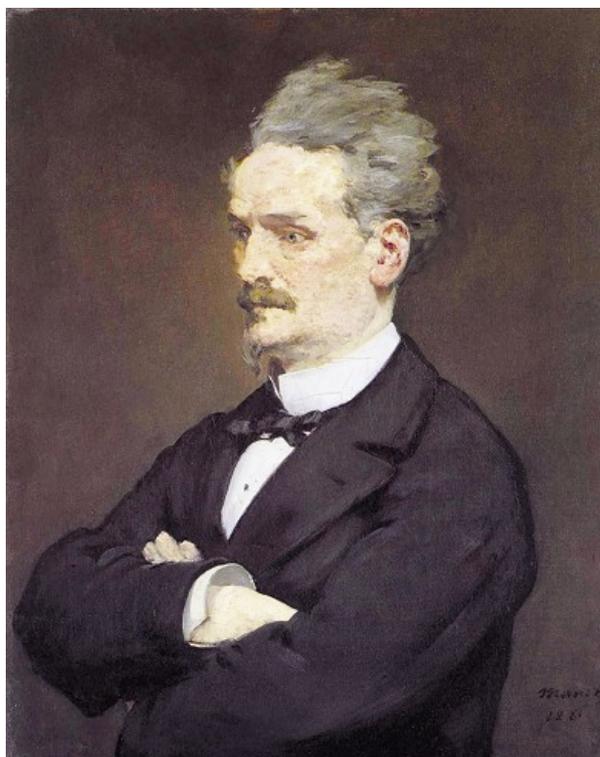
Voulant peut-être se mettre à l'écart de ce débat qui enfle, Manet renonce à exposer son premier tableau et en peint un deuxième dans lequel le polémiste, bien moins reconnaissable, n'occupe qu'une place mineure.



Edouard Manet, 1881 — L'évasion de Rochefort.
Exposé au Musée d'Orsay.

La barque flotte désormais au milieu d'un océan plus calme ; l'ambiance dramatique qui imprégnait le premier tableau ne s'exprime plus avec la même force dans le deuxième.

Le peintre renonce finalement à cette nouvelle version et choisit d'exposer un simple portrait de Rochefort, pensif, les bras croisés sur la poitrine, qui semble méditer sur les critiques et les défections auxquelles il est confronté.



Édouard Manet — Portrait d'Henri Rochefort.
Exposé à la Kunsthalle de Hambourg (Allemagne).

Manet s'éteindra deux ans plus tard, mais Rochefort n'en a pas fini avec les polémiques : prenant parti contre Dreyfus au moment du procès de ce dernier, il s'opposera violemment à Zola et perdra peu à peu les faveurs de son public ³⁰.

La « grande évasion » à laquelle il a participé laissera cependant longtemps sa trace dans l'imaginaire français. Dans un essai relatant la déportation de Dreyfus en Guyane, Jean-Yves Mollier écrit : « La [Guyane] avait été préférée à la Nouvelle-Calédonie en raison de son climat particulièrement malsain et de la forte mortalité qui décimait les bagnards, mais aussi parce que [...] on craignait que le condamné ne s'évade plus facilement de cette partie du monde. » ³¹

³⁰ Voir Michel Winock, *Rochefort : la Commune contre Dreyfus*, in *Revue d'histoire intellectuelle (Cahiers Georges Sorel)*, n° 11, 1993.

³¹ Jean-Yves Mollier, *Dreyfus au bagne ou comment briser les prisonniers politiques ?* in *Le Temps des médias*, n° 15, 2010/2, p. 190.

À mes parents,

À mon père – À ma mère – À mon frère – À ma belle-sœur

À ma tante,

qui fut si bonne et si généreuse pour celui qui venait d'essayer de renverser les idoles qu'elle adore, de briser sa foi robuste et d'éclairer ses superstitions.

Grande dans sa douleur, sa bonne âme m'a pardonné ce qu'elle nomme mes fautes et ce que j'appellerais ma gloire, si j'avais été plus grand.

À mes cousins – À ma cousine

À mes amis

À vous tous enfin qui me fûtes fidèles durant l'adversité,

Je vous dédie ces pages dans lesquelles vous trouverez mes angoisses, mes douleurs, quelquefois mes espérances et mes plaisirs.

Je vous les dédie, tremblant que vous ne soyez mes juges les plus sévères et que, sachant comme j'étais bien chez vous, près de vous, à vos foyers, vous ne vous soyez dit bien souvent, vous ne vous disiez encore :

« Qu'allait-il faire dans cette galère ? »

Je les dédie aussi et surtout À MA JEANNE, à *ma fille chérie*, pour qu'elle y puise de l'amitié pour son père. Qu'elle sache qu'il a souffert pour que les enfants comme elle – pour que les siens peut-être – soient plus heureux ; pour que, dans l'avenir, en comparant sa situation à celle de son père – quelle que soit la sienne alors – elle se trouve consolée ; la comparaison étant le seul thermomètre où la vie se retrempe en nous faisant trouver toujours plus malheureux ou plus à plaindre que nous, tant dans l'échelle des misères sociales que dans celle de nos responsabilités morales.

Acceptez, CHERS PARENTS, cette dédicace, et quand, dans l'avenir, cette persistante pensée vous reviendra à votre insu : « Mais aussi, qu'allait-il faire dans cette galère ! »

Répondez-vous : Parce qu'il fallait qu'il y allât ! Qu'il faut que la chenille meure – sans cesser d'être – pour devenir chrysalide, et que la chrysalide succombe pour faire place au papillon.

Qu'il faut des martyrs à toutes les idées !

Et comme vous m'aimez, vous serez encore bien heureux que je ne sois pas un de ceux-là, et que je reste pour vous raconter ce que les autres ont souffert et souffrent encore.

OCÉAN ATLANTIQUE, du fond de l'imperceptible point flottant, qui s'appelle le *Norfolk*, par le 29° 16' de latitude S. et par le 21° 32' de longitude O. le 13 juin 1874.

Votre fils, frère, neveu, cousin et père,

Achille BALLIÈRE.



Vae Victis – Ballière 1875.

PRÉFACE

Vae Victis !

Quand Brennus jetait son lourd glaive dans la balance, c'était de l'or qu'il demandait aux vaincus.

Le vainqueur de Paris – l'homme sinistre des journées de mai 1871, qui n'avait que l'arme élégante³² que lui donna la France, abusée – ne la jeta au milieu des délibérations versaillaises que pour faire pencher le plateau de chaque discussion vers les repréailles terribles et pour réclamer du sang ; tout notre sang, s'il était possible !

Il laissait notre or, nos bijoux, nos montres à ses soldats rapaces qui se comportaient dans la capitale française comme le firent leurs aînés au palais d'été de l'empereur de la Chine.

Après nous avoir fusillés dans les rues de Paris ; après avoir fusillé les prisonniers au Luxembourg, à la Roquette, aux casernes Lobau et Dupleix, aux Buttes Chaumont et au cimetière du Père-Lachaise, à la place Vendôme et à la rue Royale, partout où ils en avaient entassé ; après avoir continué ces fusillades vingt jours durant dans les forts extérieurs, à Versailles, à Satory ; après avoir arrêté, traîné de forts en prisons, de cachots en citadelles ; après avoir fusillé Rossel, Ferré, Bourgeois, etc., etc., l'implacable versaillais commença la déportation.

J'eus la chance – probablement grâce à certaines influences – de ne pas faire partie des premiers départs. J'évitai la *Danaë*, la *Guerrière*, la *Garonne* ; ; mais l'*Orne* – qui ne devait pas être le dernier convoi, puisqu'avant notre évasion de la Nouvelle-Calédonie ce transport avait déjà été suivi du *Calvados* et de la *Virginie* – l'*Orne* m'emporta vers la terre de l'EXPIATION. Un membre de l'Assemblée des Ruraux l'avait ainsi désignée, et il ne s'était pas trompé. Je ne pense pas qu'il y ait de terre plus ingrate et plus inhospitalière que celle qui fut affectée à notre déportation.

Ce gouvernement, qui n'agissait que par brusques secousses, par saccades, n'avait rien préparé pour nous recevoir, et quoique je sois parti huit mois après les premiers déportés, je n'ai pas trouvé un seul baraquement commencé.

Ils croyaient si peu à leur existence – ces voleurs de pouvoir – qu'ils n'osaient rien préparer pour l'accomplissement et l'achèvement de leur crime. Malheureusement, grâce à la faiblesse des uns, à l'ineptie des autres, ils réussirent à fonder le *Gouvernement de Combat* et à donner à la France un nouveau dictateur dans la personne de celui qui avait autorisé le pillage de Paris et le massacre de ses habitants. Ils choisirent un étranger, un porteur de sabre heureux³³, mais non habile, pour l'investir de l'autorité suprême.

Jamais choix ne fut plus malheureux, et probablement qu'à l'heure où j'écris ces lignes, en plein océan, ils ont achevé la malheureuse République pour laquelle nous avons inutilement combattu pendant deux mois.

L'histoire sera toujours la même, chaque fois que le peuple ira chercher ses représentants dans cette classe de bourgeois enrichis qui veulent le calme à tout prix, le repos dans les honneurs, non le progrès ; qui n'ont d'aspirations que vers la stabilité – cette chose contre nature – et qui, avec leurs endiguements ridicules, amèneront sans cesse les catastrophes.

³² Souscription du *Figaro*, 1871.

³³ Lire *Campagne d'Italie*.

Il faut certainement de la raison dans tous les actes de la vie, mais il ne faut pas d'inertie. Chaque jour amène ses besoins et des aspirations nouvelles auxquelles il faut satisfaire : les prétendus sages – enrayent... et un jour il y a explosion ! ... Mais que leur importe, ils sont toujours du côté du manche, et c'est encore à eux que, redevenu le maître, le peuple confiera ses destinées. Vainqueurs ! ils auraient été implacables – ils l'auraient massacré.

Vaincus, ils se font petits, humbles, pour capter sa confiance, et quand ils l'ont obtenue, ils l'enchaînent de nouveau et recommencent sous un nouveau maître, avec un nouveau titre, leurs déprédations de la veille.

Aujourd'hui que j'ai pu m'échapper de leurs mains, je ne forme qu'un vœu : c'est que l'histoire de nos douleurs éclaire le peuple, et qu'au moins notre sang et nos souffrances aient servi à quelque chose. C'est pour cela que je publie cette narration qui n'a pas la prétention d'être un livre, mais bien le résumé fidèle de ce qui m'est arrivé, de ce que j'ai vu depuis le jour de mon embarquement jusqu'à l'époque de mon retour en Europe.

Je n'ai malheureusement pas une plume bien habile et quelquefois – souvent – Le Mot, le Terme, me manque pour exprimer ma pensée. Que de fois j'ai envié le talent, la facilité de celui qui a écrit ces vers si admirables et si vrais :

« Qui délivre le mot, délivre la pensée...
La main du songeur vibre et tremble en l'écrivant ;
La plume, qui d'une aile allongeait l'envergure,
Frémit sur le papier quand sort cette figure,
Le mot, le terme, type on ne sait d'où venu,
Face de l'invisible, aspect de l'inconnu ;
Créé par qui ? forgé par qui ? jailli de l'ombre ;
Montant et descendant dans notre tête sombre,
Trouvant toujours le sens comme l'eau le niveau ;
Formule des lueurs flottantes du cerveau...
Les mots sont les passants mystérieux de l'âme³⁴. »

M. Victor Hugo.

Heureusement qu'il y a des faits qu'il suffit de dire, de raconter pour qu'ils soient fructueux ; c'est ce qui m'a enhardi à tenter cette publication.

³⁴ * Le premier vers, précédé de « Et je n'ignorais pas que la main courroucée » est extrait du poème « Réponse à une accusation », janvier 1834, dans *Les Contemplations* (1856). Les vers suivants se trouvent dans le même recueil sous le titre « Suite », Jersey, octobre 1854.



Ange de la défaite – Ballière 1875.

Elle a été écrite au jour le jour, suivant les impressions du moment ; il peut y avoir un peu de colère, d'amertume parfois ; il faudrait peut-être mieux corriger tout cela, enlever les excroissances soulevées par la mauvaise humeur, produits de la douleur ; mais alors l'ouvrage perdrait d'un côté ce qu'il gagnerait de l'autre ; il serait plus agréable à lire, mais il n'aurait plus cette première impression du choc reçu qui est la seule chose que j'aie voulu conserver, ne fût-ce que pour prouver aux générations de l'avenir, que tous ces grands moyens, que ce sang, que ces pleurs ne servent à rien qu'à irriter, à affermir, à fortifier les hommes et à créer des rancunes.

J'adresse donc au public, telle qu'elle est sortie de ma plume, la relation de notre voyage, de mon séjour en Nouvelle-Calédonie ; je la fais suivre du récit de ma promenade en Australie, pour que le peuple français compare les avantages de la liberté avec le régime du sabre. En Nouvelle-Calédonie il y a plus de soldats que d'habitants volontaires ; en Australie il n'y en a pas : l'ordre et la liberté y fleurissent en paix ! ...

Que mes lecteurs excusent donc les écarts et parfois l'acrimonie de celui qui eut à souffrir ces maux ; ils trouveront derrière chaque emportement une angoisse. C'est sur cette dernière qu'ils devront méditer, afin de s'appliquer dans l'avenir à choisir des représentants qui suppriment ces lois impies et ne s'occupent plus à créer de ces situations barbares qui enfantent la haine et distillent le fiel. – Si j'obtenais ce résultat, je serais bien récompensé et je ne me plaindrais plus de mon sort, trop heureux d'avoir pu l'éviter à notre postérité.

Espérons qu'un jour la justice, la justice populaire – la seule et vraie justice – traînera au poteau d'infamie les deux coupables, responsables des atrocités commises au nom de la France, qu'ils déshonorent et ruinent, et que nous voulions sauver.

À bord du *Norfolk*, le 15 juillet 1874.

Achille BALLIÈRE.



Charnier à Paris – Ballière 1875.

LETTRES

ÉCRITES SUR
le NORFOLK et À LONDRES

AU SUJET DE CETTE RELATION ET DE MON ARRIVÉE

1° À ma famille. – 2° À M. V. Hugo. – 3° À Édouard Lockroy.

Lettres écrites du *Norfolk*

1° À ma famille, par l'entremise de mon excellent ami L...

Mes chers Parents,

Après une assez longue série de malheurs, je me trouve libre enfin et plus près de vous. – Vous ne sauriez croire combien ces distances pèsent, et combien on est oppressé à cette pensée ; « Si j'étais sérieusement malade, je n'aurais pas un des miens à qui serrer les mains ; je ne pourrais pas embrasser ma fille ! »

C'en est fini ! – ou du moins je l'espère ainsi. – Malgré leur haine, malgré la condamnation de M. le lieutenant-colonel de cuirassiers de Mauret, je ne suis pas resté en Nouvelle-Calédonie.

Le 19 mars à 8 heures du soir, nous fûmes chercher nos camarades à la presqu'île Ducos ; à minuit nous étions de retour, et le 20, le *P.C.E.*³⁵, trois-mâts barque, nous emportait loin de ce pays maudit.

Le 27 nous arrivions en vue d'un port tout pavoisé et couvert d'oriflammes et de drapeaux : c'était Newcastle et la terre libre d'Australie.

Nous n'avons quitté l'hospitalière cité que le 31, pour aller chercher à Sydney la réponse à la dépêche télégraphique qui a fort ému le gouvernement versaillais.

Après l'arrivée du télégramme indispensable à notre complète libération, nous nous sommes séparés.

J'ai profité de mon séjour – et de ce que j'étais seul en Australie – pour aller visiter Melbourne, où nous nous étions arrêtés avec *l'Orne*, juste un an auparavant.

Le 17 avril, je m'embarquais sur *l'Ellora* et j'arrivais le 20 dans Hobson's Bay.

Je ne pourrais vous donner ici qu'une idée trop imparfaite de la bonne réception qui m'attendait dans cette ville ; je vous renvoie pour cela au jour où, mes notes mises en ordre, je pourrai vous donner des détails complets.

Enfin le 26, je m'embarquais définitivement sur le *Norfolk*, comme ma lettre, partie par le *Baroda*, a dû vous l'apprendre, et le 27 nous quitions le magnifique *Harbour of Victoria*.

Depuis que j'ai quitté la France, j'aurai navigué par un transport français *l'Orne*, 4 mois 11 jours sans mettre le pied sur la terre ferme ; par le *Cher* et la *Rance* chacun 1 jour pour venir de l'île des Pins à Nouméa, avec une station à la baie du Sud, où s'est

³⁵ * *P.C.E.* : *Peace Comfort Ease*, Bateau à bord duquel Ballière et ses compagnons se sont évadés de Nouvelle-Calédonie.

effectué notre transbordement ; par un trois-mâts anglais le *P.C.E.* durant 7 jours, de Nouméa à Newcastle (Australie) ; pendant quelques heures seulement, par un steamer australien, le *Coonambara*, de Newcastle à Sydney ; par un magnifique steamer de la Peninsular Company, l'*Ellora*, de Sydney à Melbourne, trois jours de traversée ; et enfin par un clipper anglais de la compagnie Money Wigram, le *Norfolk*, qui me ramène le plus près possible de ma famille et de ma patrie.

J'aurai donc, depuis le jour de mon arrestation, passé mon temps ainsi qu'il suit, grâce à la placidité et à la grandeur d'âme de Messieurs de Versailles.

1871	18 au 19 juin	Poste de police de la rue Julien-Lacroix.
	19 au 23 juin	Préfecture de police.
	23 au 29 juin	Orangerie de Versailles.
	29 juin au 23 octobre	Satory.
	23 au 27 octobre	Fort d'Issy.
	27 oct. au 10 novembre	Manufacture de Sèvres.
	10 au 22 novembre	Fort d'Issy.
	22 au 23 novembre	Maison de correction de Versailles.
	23 au 24 novembre	Voyage en wagon cellulaire.
	24 au 25 novembre	Maison d'arrêt de La Rochelle.
1871-72	25 nov. au 25 avril	Fort Boyard.
1872-73	25 avril au 1 ^{er} janvier	Citadelle de St-Martin-de-Ré (île de Ré)
	1 ^{er} JANVIER	Départ de l' <i>Orne</i> .

Ce qui donne une récapitulation de 1 an, 6 mois, 14 jours dans différents prisons, forts, forteresses et citadelles.

Auxquels il convient d'ajouter : 4 mois et 11 jours dans les cages de l'*Orne*.

5 mois et 6 jours déporté à l'île des Pins (où je suis arrivé le 11 mai).

1 jour de l'île des Pins à la baie du Sud.

1 jour de la baie du Sud à Nouméa (où je suis arrivé le 19 octobre 1873).

5 mois interné à Nouméa, avec un rayon de 25 kilomètres pour promenade (où je suis resté du 19 octobre 1873 jusqu'au 19 mars 1874, jour de notre évasion).

Total : 2 ans, 9 mois et quelques jours.

Vous pourrez, avec toutes ces dates, refaire notre histoire, car beaucoup de malheureux ont, comme moi, partagé ces souffrances, et, moins heureux, ils n'ont pas eu la chance de pouvoir s'enfuir d'entre les griffes de leurs bourreaux.

J'espère qu'un jour très prochain vous pourrez lire les détails de nos misères pendant ce long voyage ; et j'espère aussi que bientôt je pourrai vous les raconter, quand la France, redevenue virile, aura chassé les *persécuteurs* à outrance.

Je vous embrasse tous très affectueusement.

Votre fils, frère, neveu, cousin,
Achille BALLIÈRE.

P.S. : Donnez-moi le plus tôt possible des nouvelles de ma chère petite Jeanne.

Je ne sais pas encore si je resterai à Londres ou si j'irai à Genève. Je passe mon temps en réflexions sur ce grave sujet. J'aurai, dans tous les cas, pris une résolution avant mon arrivée à Londres, car cette lettre est écrite avant la *ligne*³⁶.

Clipper *Norfolk*, 24 juin 1874, 9 heures du soir.

2° À Monsieur Victor Hugo, à Jersey (îles anglaises).

Grand Poète, cher Maître !

Permettez à un pauvre condamné des conseils de guerre, à un évadé de la Nouvelle-Calédonie, de vous soumettre une *Préface* et une *Dédicace*, que j'ai l'intention de placer avant la *Relation du Voyage* que ces Messieurs de l'*ordre* m'ont fait faire – contre mon gré – autour du monde.

Je serais bien heureux, si vous vouliez y accorder quelque peu d'attention, et lire jusqu'au bout l'exposé général des principaux incidents qui sont inscrits dans cette relation.

Je n'ose compter sur une réponse directe, mais j'espère que vous voudrez bien me recommander près de M. Édouard Lockroy, auquel je vais écrire aussitôt arrivé à Londres.

Je vous prie, etc.

Falmouth, le 30 juillet 1874.

Achille BALLIÈRE.

3° À Monsieur Édouard Lockroy, membre de l'Assemblée nationale, à Versailles, ou rue de Valois, 18, à Paris.

Monsieur,

Après une longue et pénible traversée, je viens de mettre le pied sur le sol anglais.

Arrivé à Londres aujourd'hui, je m'empresse de vous écrire, espérant recevoir une réponse de vous avant mon départ pour Genève.

J'apporte avec moi :

1° Des notes prises jour par jour et que je me propose d'intituler :

LA DÉPORTATION
OU
UN VOYAGE DE CIRCUMNAVIGATION
ALLER : *ORNE*, TRANSPORT FRANÇAIS.
RETOUR : *NORFOLK*, CLIPPER ANGLAIS.

Ce volume contiendra : *Départ de la citadelle Saint-Martin-de-Ré*, etc. (Voir le sommaire ci-joint).

2° Un roman ayant pour titre : *Deux heures dans la vie*, et pour sous-titre : LA CONSCRIPTION. – LE MARIAGE. Critiques des lois militaires et civiles.

³⁶ * L'Équateur. Le passage de la ligne imaginaire entre les deux hémisphères donne lieu à quelques « cérémonies » et festivités, notamment « baptême » qui peut prendre la forme de bizutage pour ceux qui la franchissent pour la première fois. Ballière connaîtra ces réjouissances pour le retour mais évidemment non pour l'aller.

Les derniers chapitres contiennent les deux sièges de Paris et quelques renseignements, que je crois inédits, sur les meurtres commis dans Paris par les soldats de l'ordre.

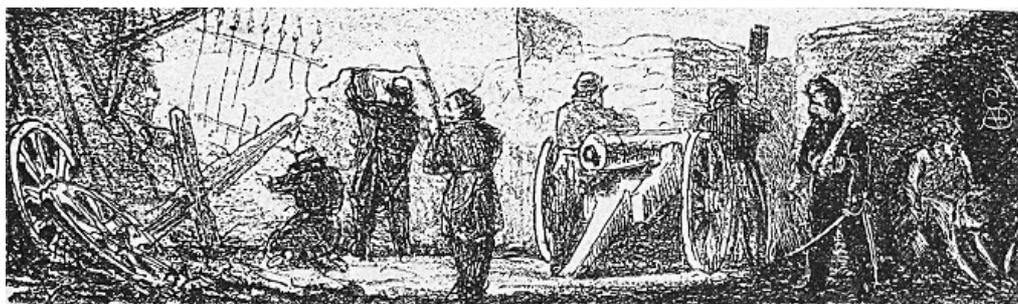
3° Un autre roman, ayant pour titre : *Laure*, dont le plan est terminé et la moitié des chapitres classée, sur l'éducation de la famille, l'éducation des filles, etc.

4° Enfin, un *Essai de Grammaire anglaise*, divisé en quatre parties. (Je ne cite ce dernier que comme mémoire, quoiqu'il soit peut-être le meilleur) ;

Après cette longue et fastidieuse énumération, vous avez certainement deviné ce que je viens solliciter de votre bienveillance : c'est un conseil, un avis qui me fera jeter au vent ces paperasses inutiles, ou me dire ce que je dois en faire pour le bien de la cause et celui de votre respectueux et tout dévoué serviteur.

Londres, 31 juillet 1874.
Achille BALLIÈRE.

Je n'ai reçu de réponse ni à la lettre écrite à M. V. Hugo, ni à celle écrite à M. Édouard Lockroy. C'est pourquoi je les place ici, afin qu'elles puissent leur parvenir un jour.



Canon à Paris – Ballière 1875.



Buste Marianne – Ballière 1875.



Bateau sur mer – Ballière 1875.

PREMIÈRE PARTIE

Le voyage

Je dirai : j'étais là ; telle chose m'advint.
La Fontaine ³⁷.

³⁷ * « Les Deux Pigeons », *Fables*, IX, 2.

CHAPITRE PREMIER

De Saint-Martin-de-Ré à Brest

SOMMAIRE

PRÉPARATIFS DE DÉPART. – FOUILLE DANS LES MALLES ET SACS. – EMBARQUEMENT SUR LA COMÈTE. – TRANSBORDEMENT SUR L'ORNE. – INSTALLATION À BORD. – DÉPART POUR BREST. – REPAS À LA FICELLE. – UNE PETITE TEMPÊTE. – RELÂCHE À QUIBERON. – LES ESPÉRANCES RENAISSENT. – ARRIVÉE À BREST. – SÉJOUR DANS LE PORT DE GUERRE. – VUE DE LA VILLE. – LES MARCHANDS À BORD. – DÉPART DU PORT DE GUERRE. – ARRIVÉE SOUS LE FORT QUÉLERN. – EMBARQUEMENT DE NOUVEAUX CONDAMNÉS. – LES DERNIÈRES CORRESPONDANCES AVEC LA TERRE. – LA MORT DE L'EX-EMPEREUR DES FRANÇAIS. – DÉPART DÉFINITIF DE LA RADE DE BREST POUR DAKAR ET GORÉE. – LES ESPÉRANCES S'ENVOLENT.

Le 1^{er} janvier 1873, après trois jours employés à faire des fouilles et des visites³⁸ dans nos paquets et nos malles³⁹, à 4 heures du soir, la seconde série... **partie...** *division...* des élus à la déportation, dont je fais partie, est appelée et nous allons nous embarquer dans quatre chaloupes qui attendent dans le petit port situé en face de l'entrée de notre citadelle. Ces chaloupes sont remorquées par un canot à vapeur, la *Mouche*. Aussitôt embarqués, nous nous dirigeons vers le vieux ponton, la *Comète*, qui ne sert plus guère qu'à cette triste besogne : porter des condamnés au lieu de leur supplice, ou leur apporter un semblant de nourriture qui ne peut que prolonger inutilement leurs souffrances et leur lente agonie.

La *Comète* doit nous transporter dans la rade d'Aix.

Malgré le chagrin que nous éprouvons de nous séparer de nos familles, de la patrie, nous quittons sans trop de regret cette citadelle dans laquelle j'ai été huit mois prisonnier, et d'autres plus ou moins longtemps.

Une grande agitation s'était répandue dans la commune de Saint-Martin-de-Ré et, en sortant de la porte de notre prison, nous voyons de tous côtés des groupes d'où partent des cris d'adieu ou d'espérance.

Plusieurs habitants ont même voulu nous accompagner plus loin et sont montés dans des cotres qui viennent louvoyer et tracer de grands cercles autour de la *Comète*.

Pendant que nous abordons, je reconnais dans l'un de ces cotres M. Émile Souchet, un armateur de Saint-Martin-de-Ré ; il m'aperçoit et m'adresse ce dernier salut : « Bon courage, Monsieur Ballière, au revoir, à bientôt ! »

Ces paroles amicales sont les dernières que j'ai entendues venir de la terre française. C'est pourquoi je tiens à ne jamais les oublier.

Un autre cotre s'est attaché aux flancs de la *Comète*. Celui-là contient des épouses, des amis, des amies en pleurs. Rien n'est déchirant comme ces derniers adieux, et je détourne la tête, ayant épuisé tout mon courage à quitter les amis, les camarades qui restent et à me séparer de mon compagnon de cellule, Henri Rochefort. Dans un autre cotre, accosté à la

³⁸ * Quand un mot ou une expression, extraits du manuscrit, sont en italique, c'est que l'auteur les a soulignés.

³⁹ * Le mot malle sera souvent employé par Ballière au singulier et au pluriel. On peut penser que la grande malle contenait de petites malles. Ballière 1905 précise que sa famille lui avait envoyé juste avant son départ « ... des vêtements neufs, du linge et de magnifiques couvertures avec une belle malle neuve en vue du voyage à l'île des Pins ». (p. 43)

Comète, se trouvaient les femmes de quelques-uns des déportés ; on m'assure que Melle de Rochefort⁴⁰ et son frère sont aussi sur ce bateau.

Je grimpe donc le plus lestement possible à bord de ce vieux débris et je vais m'entasser avec les autres dans l'entrepont.

La nuit étant devenue complète pour ceux de l'extérieur, les matelots se décident à nous apporter deux ou trois falots qui nous manquaient depuis longtemps déjà, l'obscurité nous condamnant à une immobilité aussi absolue que peut le permettre la marche d'un navire, sous peine de nous exposer, soit à descendre trop brusquement dans les étages inférieurs, ou simplement à nous casser les membres dans les centaines de trous qui nous environnent, ou à nous heurter la tête contre tous les objets pendus ou suspendus de tous côtés.

L'obscurité un peu dissipée, on procède à une distribution de pain, de fromage et de viande.

Les matelots, pendant ce temps, installent des cuves, qu'ils nomment *bailles*, et qui vont servir pour toutes les nécessités et les besoins de ce premier voyage.

Ces *bailles* ne tardent pas, du reste, à être utilisées par les *plus* ou *moins* solides – la science n'ayant pas dit son dernier mot à ce sujet – et bientôt une odeur infecte, nauséabonde emplit notre compartiment et vicie l'air que nous respirons ; mais nous avons été rendus peu difficiles sur tous ces petits détails par nos longs séjours dans les prisons où l'on respirait sans cesse cette atmosphère, et nous nous installons tant bien que mal sur les colis et les sacs. Mais les gens nerveux ne laissent jamais de repos aux autres ; aussi tous ceux qui souffrent de cette maladie continuent-ils à se promener de long en large, marchant sur les têtes, les pieds, les mains de cette foule couchée de-ci de-là.

Un de ces promeneurs, **malavisé Germain**, le déporté West⁴¹, arrivé en face d'une de ces bailles, s'arrête, dépose gravement son sac de nuit au fond, et il y descendrait lui-même si le clapotement que son colis a fait en tombant n'avait pas attiré l'attention de son esprit et de son odorat et ne l'avait pas prévenu à temps des dernières conséquences que lui occasionnerait sa maladresse.

Toute foule est implacable, mais surtout celle qui souffre et n'a que peu d'occasions de se distraire. Le malheureux West en fait la cruelle expérience.

Mais enfin, chacun s'étant de nouveau casé, les quolibets s'arrêtent et le silence se fait dans le cachot, où nous sommes deux cent sept condamnés et dans lequel on avait enfermé, quelques mois auparavant, plus de cinq cents prévenus à la fois.

Après une heure de marche, nous entendons filer les chaînes sur le pont. On jette l'ancre, et le capitaine ne tarde pas à nous faire dire que, le temps étant trop mauvais, nous gagnerions le transport *l'Orne* seulement le lendemain matin.

C'était une attention délicate, les prisonniers étant toujours disposés à interpréter favorablement les plus petits événements et à s'en servir pour tourner et retourner eux-mêmes le fer dans la blessure toujours saignante que leur a faite la loi.

Un peu avant le jour, nous sommes réveillés par la manœuvre, et, après quelques instants de marche, l'officier nous permet de monter sur le pont, où il nous fait distribuer la moitié des vivres de son équipage pour la ration du matin.

⁴⁰ * Ballière 1905, estime que Rochefort avait monté toute une comédie en faisant intervenir sa fille à son départ de Saint-Martin-de-Ré : « ... j'eus le plaisir de trouver sa fille qui était venue me serrer la main sur le bateau nolisé pour nous conduire du port à bord du transport *l'Orne* [...]. Il fit même écrire par mademoiselle de Rochefort à ma famille de Normandie les détails de mon embarquement. Ma famille en fut vivement touchée, et j'avais une vieille tante qui m'avait gardé cette lettre telle une relique. On y dépeignait mon embarquement comme une marche triomphale que j'exécutais le sourire aux lèvres et cela flattait fort ma vieille tante qui m'aimait beaucoup. » (p. 46)

⁴¹ * West Jacques : matricule 557. Condamné à la déportation en enceinte fortifiée. Il avait alors 38 ans. Marié et sans enfant, il était entrepreneur en construction. Il fut bien noté au cours de sa détention, sa peine fut commuée en déportation simple en 1875.

C'est un partage fraternel, dont tout le monde est touché. Chacun de nous a été très sensible à cette marque de sympathie, dictée par un sentiment d'humanité.

Celui qui vit largement à une table copieusement servie et surchargée de mets se rendra difficilement compte de l'influence que peut exercer sur des estomacs affamés un morceau de pain donné à propos à des hommes dont l'appétit n'a pas été depuis longtemps rassasié.

Nous marchons lentement, nous dirigeant sur un gros point noir qui encombre la rade, sous prétexte de la protéger. C'est le fort Boyard, fraîchement passé au *coaltar*. C'est la sombre prison dans laquelle j'ai été détenu cinq mois (du 25 novembre 1871 au 25 avril 1872).

Nous passons entre elle et l'île d'Aix, qui a aussi son dépôt de condamnés ou de prévenus, et nous allons stopper à quelques centaines de mètres de *l'Orne*, qui nous attend depuis la veille au soir. Nous avons, du reste, avec nous, un officier attaché à ce transport, qui était venu nous chercher jusque dans le dépôt, et avait exigé que notre repas fût embarqué avec nous sur la *Comète* malgré les protestations de notre riz-pain-sel.



L'Orne en 1862 – SHMV 7665.

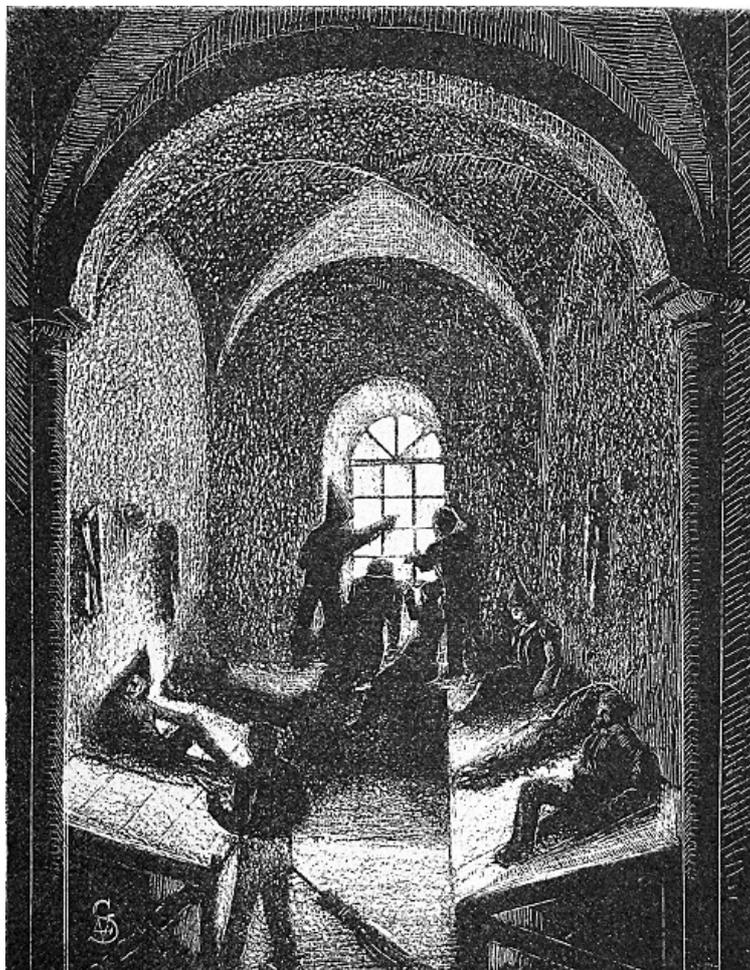
C'est ce repas que nous avons mangé la veille au soir, pendant que nos familles, non encore peut-être complètement convaincues de notre départ, célébraient l'arrivée d'une nouvelle année que beaucoup croyaient être le signal de l'amnistie, réclamée par la majorité des Français au nom de la conciliation et de l'intérêt général de la patrie.

Notre transbordement se fait au moyen de la même *Mouche* remorquant les mêmes canots, et à midi précis nous sommes tous à bord du transport mixte *l'Orne*.

Beaucoup d'entre nous ont été placés dans la batterie haute, et les autres dans la batterie basse ; je me trouve avec ces derniers. Les cages y sont un peu plus vastes, mais il y a peu d'air et pas de lumière, les sabords étant toujours fermés à cause de la mer.

Nous trouvons à bord cinquante-quatre condamnés venant du Château-d'Oléron et soixante et un du Saumonard (prison également située dans l'île d'Oléron), et nous arrivons à deux cent sept de la citadelle de Saint-Martin-de-Ré.

À peine sommes-nous à bord, qu'on nous distribue des vivres : du café et du bœuf de conserve font tous les frais de cet ordinaire que nous avons à peine eu le temps d'absorber quand on vient nous appeler à six pour compléter des escouades de la batterie haute.



Intérieur d'une casemate du fort Boyard – Ballière 1875.

Nous prenons, en passant, et sur l'ordre qui nous en est donné, nos bagages qui sont sur le pont, et nous nous installons dans une cage à bâbord, voisine de l'infirmerie, à côté des panneaux qui servent à éclairer et à aérer le mécanicien et la machine.

Pendant ce changement de domicile, je rencontre une jeune femme dans les couloirs de nos cages. La vue d'une femme exerce toujours, quelle que soit, du reste, cette femme, une grande influence sur l'esprit des prisonniers. Je demande, sans pouvoir obtenir de réponse, quel est son rôle ou ses fonctions à bord, et si elle nous accompagnera jusqu'à la fin de ce long et pénible voyage.

Bientôt l'heure de notre repas du soir arrive ; on nous apporte à chacun une cuillère. Un d'entre nous, qui doit porter, dès maintenant, le nom de *chef d'escouade*, suspend à une corde attachée au plafond un seau baptisé du nom de *plat*... et qui ressemblait beaucoup à ceux qui servaient à distribuer la nourriture de certains animaux dans la ferme de mon grand-père. Ceci fait, dix condamnés (seizième série) s'approchent du *plat* et, chacun y puisant à son tour en retire quelques pois verts et secs que le cuisinier avait oublié de faire cuire.

J'ai été très surpris de ce moyen incommode et malpropre de prendre les repas, mais il paraît que le roulis n'en permet pas d'autre.

Enfin, on sonne le coucher, et à tâtons, complètement dans la nuit et sans lumière, il faut disposer et accrocher son hamac, dans le fond duquel nous trouvons une couverture. Les crocs qui servent à suspendre ces soi-disant lits sont disposés de manière que les pieds de la seconde file s'entrecroisent avec les têtes de la première. Ils sont fixés dans le plancher supérieur et, par conséquent, à au moins 1,80 m. du plancher inférieur de notre batterie. C'est donc un véritable tour de force que de se hisser dans ce lit pour lequel je ne solliciterai jamais aucune mention honorable lors de nos futures expositions universelles.

Toute la nuit, on a dans les côtes les coudes de ses voisins, c'est un lit incommode pour tous et particulièrement pour moi, qui suis trop long pour ce mode de couchage ; aussi je forme des lignes courbes et droites avec des angles étranges, capables de désespérer les meilleurs peintres de raccourci ⁴².

C'est une pénible nuit, qui se termine, par bonheur, à 5 heures du matin, heure à laquelle un clairon vient sonner le *branle-bas*. Il faut immédiatement, après cette bruyante musique, se lever précipitamment, car quelques minutes après, le même clairon vient faire entendre la sonnerie du *café*.

Tout le monde saute donc hors de son nouveau lit, manœuvre aussi difficile, pour le moins, que celle du coucher, et chacun cherche dans l'obscurité, qui son pantalon, qui ses souliers, que le tangage a envoyés rouler aux quatre coins de la cage, dans laquelle nous sommes empilés à vingt-neuf.

Nous pouvons communiquer avec une salle plus grande, qui n'est partagée de la nôtre que par le carré de la cage d'escalier de la poulaine de la batterie basse. Cette salle renferme cinquante et un déportés : total, quatre-vingts, soit huit séries.

Nous nous partageons tant bien que mal le café avec un peu de biscuit, et tout le monde se met à grignoter sans se voir.

Dans la nuit on avait donné l'ordre d'allumer les feux et au point du jour nous sommes envahis par la vapeur. Nous ne tardons pas, du reste, à nous apercevoir que le navire est en marche. Enfin, nous gagnons la haute mer, où nous trouvons un temps épouvantable. Je crois que le nombre de ceux qui n'ont pas payé leur premier tribut à la mer – matelots et soldats compris – est bien petit. Il y avait un mouvement de tangage compliqué d'un roulis insupportable qui retournait les petits et grands estomacs.

Notre frégate ⁴³... paraît très bonne marcheuse... saute et franchit les lames sans les couper... fendre. Nous embarquons quelques paquets de mer, chose ennuyeuse quand on n'a pas l'habitude d'assister à de tels changements. J'ai pu m'en rendre compte pendant notre promenade dans le port où nous embarquions beaucoup de lames.

⁴² * La carte personnelle de permis de séjour sur la Grande Terre, établie le 21 novembre 1873, donne la taille du « porteur » : un mètre 840 millimètres. En revanche, le jugement du 10^e conseil de guerre, à Sèvres, le 7 novembre 1871, indique pour Ballière une « taille d'un mètre 710 millimètres », ce qui est faux, tout autant que le nom prétendu de sa commune de naissance : Somervieux au lieu de Sannerville !

⁴³ * À plusieurs reprises, Achille Ballière donne le nom de « frégate » à *l'Orne*, ce qui paraît surprenant pour quelqu'un qui semble bien connaître les termes de marine et qui s'intéresse tant aux relevés des latitudes et longitudes. En réalité *l'Orne*, tout comme le *Var* qui fit aussi le transport des déportés et transportés de la Commune, appartenait aux transports-écuries de type « Ardèche à hélice ».



Barricade rue de Rivoli – Ballière 1875.

Je fais des efforts inouïs pour vaincre le mal ; mais, malgré toute ma bonne volonté, je n'ai pu absorber la plus petite parcelle de mes aliments durant cette première journée de marche sur Brest (3 janvier).

À l'heure du coucher, ma fatigue est telle que je ne peux pas réussir à grimper dans mon hamac ; je me décide à coucher en travers sur mes malles, d'où le roulis me fait souvent descendre.

Au réveil, le temps est un peu plus calme et je me prépare à prendre le café ; malheureusement le seizième plat est renversé et notre escouade doit s'en passer.

La mer étant irritée et le baromètre peu rassurant, nous relâchons à 10 heures du matin, le 4 janvier, dans un petit port que certains disent être Lorient, ce qui me paraît peu probable. – J'essayerai de le savoir pendant l'heure de notre promenade sur le pont. Je suis, du reste, dérangé par une opération que nous *devons*, paraît-il, faire chaque matin, chacun à notre tour : c'est le lavage du plancher. Il faut déménager toutes ses malles, pendant qu'on nettoie au moyen de fauberts, tous les coins et recoins de notre appartement grillé comme la galerie des carnassiers au Jardin des Plantes.

À 11 heures et demie, nous sommes toujours à l'ancre, et j'attends avec un peu d'impatience notre nourriture du matin. Enfin on l'apporte. Notre déjeuner se compose, pour aujourd'hui, de lard et de haricots que nous arroserons avec vingt-trois centilitres de vin ⁴⁴. Hier c'était de la morue à l'huile. Demain ce sera ? ... Pendant ce repas, on parle d'un accident arrivé à la machine et qui nous retiendrait trois ou quatre jours dans ce port ! ... Poteau ⁴⁵ était employé depuis deux jours à la cuisine, mais il a donné sa démission et est remplacé par Walker ⁴⁶.

Les officiers du bord vont, viennent, circulent parmi nous, et paraissent animés des meilleures intentions à notre égard. Ce qu'il y aura donc de plus douloureux, c'est la vie en

⁴⁴ * Ces vingt-trois centilitres sont le plus souvent désignés par le *quart de vin*. J. Allemane précise : « Le quart de vin se devrait, normalement, composer de 25 centilitres, mais il est d'usage dans la marine de réduire la ration de vin de deux centilitres. Cette retenue sert à constituer une partie de la retraite des équipages de la flotte. On *honorait* les forçats en les faisant collaborer de force à cette œuvre de prévoyance... sociale (?) », *Mémoires d'un communard. Des barricades au bagne*, Librairie socialiste, Paris, [1906], p. 221.

⁴⁵ * Poteau Ernest, Auguste : Matricule 1858, condamné à la déportation simple. Cuisinier, ce célibataire de 44 ans était considéré comme un ivrogne invétéré.

⁴⁶ * Walker Émile, Henri : matricule 1737. Ce père de famille de trois enfants était marchand de volailles et était alors âgé de 40 ans. Il avait été condamné à la déportation simple à l'île des Pins. Il s'établira comme boucher en Nouvelle-Calédonie.

commun pour tous ces hommes de goûts souvent si différents. Il en résulte une promiscuité souvent aussi désagréable aux uns qu'aux autres, probablement, mais, dans tous les cas, pénible pour tous, sans compter les travaux dégoûtants auxquels il faudra nous soumettre à tour de rôle. Oh ! Combien je regrette ----- notre cellule de Saint-Martin-de-Ré et mon camarade Henri Rochefort, et nous en avons pour quatre mois avec ces alternatives continuelles de temps trop chaud et de gros temps.

Je ne sais pas comment sera la *Nouvelle-Calédonie*, mais que de fatigues pour y arriver, et comme je donnerais la préférence à l'*ancienne* (l'Écosse), si j'avais à choisir, et cela surtout à cause des petits désagréments d'un voyage de quatre mois, dans les déplorables conditions où nous avons à le faire.

À 2 heures, nous montons sur le pont : c'est la rue Drouot de *l'Orne*. Différentes versions circulent : certains disent que le port que nous avons à tribord est Port-Louis... et qu'on vient d'y expédier un matelot mort pendant l'accident de la nuit ; ; d'autres disent que c'est Quiberon. Je partage l'avis de ces derniers et je persiste à croire que le seul motif de notre station est une forte pression barométrique indiquant une tempête probable... et comme nous avons embarqué beaucoup de lames et que la frégate s'est déjà couchée sur ses bordages, le capitaine ne veut pas effrayer ses nombreux passagers et a fait stopper. Peut-être aussi y a-t-il eu un accident ? Tous les yeux sont tournés vers ces rivages que nous ne devons peut-être plus revoir. En ramenant les miens au bateau qui nous exporte loin de la patrie, j'aperçois sur le pont, dans le carré des officiers, la jeune femme de qui j'ai parlé ; elle est en compagnie d'une autre femme. On dit que ce sont deux femmes de condamnés qui vont rejoindre leurs maris sur la terre de l'expiation. Ce serait là un beau, grand et noble sacrifice, un dévouement si rare qu'on ne pourrait jamais l'oublier ; ce serait si généreux, que je ne veux pas croire à tant d'abnégation, quoique je reconnaisse cependant que la femme, qui dépasse si rapidement l'homme quand elle se lance dans le chemin du vice, se trouve être aussi, quand elle est bonne et dévouée, capable de surpasser les meilleures actions des antiques chevaliers, et même d'en inventer pour prouver sa tendresse à celui qu'elle aime d'un amour pur et sans arrière-pensée.

Nous voyons aussi apparaître sur le pont la femme d'un officier qui va prendre un poste fixe en Nouvelle-Calédonie.

Le docteur Rastoul⁴⁷, un déporté, ne quitte pas le major du bord, avec lequel il cause médecines. Nous, nous regardons les pigeons et les poules dans leurs cages, les moutons et les porcs qui se roulent sur le pont. Plus heureux que nous, ils n'auront pas le voyage tout entier à faire ; c'est une consolation qui les remplirait peut-être de tristesse, tant il est vrai que l'on n'est jamais content de son sort.

Nous essayons plusieurs grains pendant notre heure de promenade. La première averse fait fuir les femmes ; c'est un malheur, car quelques têtes de femmes donnent un caractère plus riant à nos divers groupes et servent à nous faire oublier le but du voyage, qui est notre séparation *perpétuelle* de tous ceux qui nous sont chers ; elles servent de plus à donner un peu de courage aux poltrons. C'est bien le moins que des hommes supportent sans sourciller tous ces petits désagréments quotidiens auxquels s'exposent volontairement des femmes.

⁴⁷ * Rastoul Barthélémy, Paul, Émile, Philémon : matricule 1669. Ce médecin, âgé de 38 ans, était marié et père d'un enfant quand il fut condamné à la déportation simple. Le Maitron apprend « ... qu'il organisa à ses frais, durant le Siège de Paris, une ambulance au 3^e secteur, quartier de Ménilmontant, et prit part au combat du Bourget. Il administrait la mairie du x^e arr. et présidait "le fameux club des Montagnards". » Conciliant en général, il fut bien noté et envoyé assez rapidement à Nouméa où il s'installa, en juillet 1873, au titre de médecin. Son épouse et son fils vinrent le rejoindre quelques mois plus tard, en octobre 1873, mais l'évasion de Rochefort et ses compagnons entraîna son retour à l'île des Pins, sa femme étant tout simplement expulsée vers la France. Certainement empli d'amertume après ce qui lui était arrivé, il tenta de s'évader avec dix-neuf autres déportés, en mars 1875, mais il est fort probable que tous périrent en mer, au large de l'île des Pins. « Sa veuve épousa Coutouly, ancien colonel de la Commune et lui aussi évadé. » (cf Le Maitron). Voir note ci-après sur "Coutouly".

Il faut partir à notre tour ; il est 3 heures, ... je regrette de descendre, car j'allais apprendre l'histoire d'une corvette française à l'ancre dans le petit port et dont la voile fait dire déjà à bien des détenus : « si c'était une corvette anglaise ! » Rien ne peut mieux exprimer l'enthousiasme des colons que la patrie envoie à 5600 lieues, espérant en faire des agriculteurs. Toute la journée on n'entend que de persécutions, prison, arrêt --- de ne rien faire là-bas. On verra bien lesquels désarmeront les premiers... le surveillant nous désigne d'un doigt vainqueur l'écoutille par laquelle nous devons rentrer. Nous revenons nous asseoir sur nos malles ; j'en ai sorti mes manteaux et couvertures, et je suis arrivé à me faire, tant bien que mal, un siège qu'il faudra souvent défaire et refaire ; mais qu'importe ? Nous ne sommes pas sur *l'Orne* pour nous amuser. Je connaissais autrefois une rivière de ce nom où nous allions quelquefois nous promener en barque ; je vais la prendre, elle et tout ce qui porte ce nom, en horreur depuis que j'habite la frégate.

Après le souper à *la ficelle*, et quand l'heure du coucher est sonnée, je fabrique avec les mêmes malles, les mêmes manteaux et les mêmes couvertures un lit nouveau, couchette primitive qui m'évitera les ascensions quotidiennes et les périls de l'exercice du hamac. Brisé par la fatigue, je ne tarde pas à m'endormir.

Cette nuit sera peut-être une des meilleures de la traversée, car je ne suis réveillé qu'à 5 heures du matin par la tabatière d'un de mes camarades qui, partie de la région des hamacs, vient me tomber sur le front. Je suis très heureux que ce ne soit que cela et je me dispose à me lever, nos gardiens nous ayant prévenus hier que, sous peine de privation de vin, il fallait que, *cinq minutes* après la sonnerie, nous soyons habillés et nos hamacs roulés et placés, cinq par cinq, dans les entrevous du plancher supérieur.

Le café nous est distribué, et, pour éviter l'accident de la veille, on l'accroche à la ficelle du plat. Ce ne serait cependant pas une trop grande perte, car ce breuvage a tous les goûts, sauf celui du café que j'ai connu pendant la durée de mon existence en liberté.

Un camarade, le citoyen Basuyau ⁴⁸, m'offre une tartine de beurre ; il n'y a que cinq jours que nous sommes en mer, et je commence à sentir tout le prix et toute la saveur d'un peu de beurre. Que deviendrons-nous pendant quatre ou cinq mois ? Surtout si nous voulons penser que ce beurre, qui nous semble le nectar chanté par les poètes de l'Antiquité, vient d'une cantine de prison, ce qui est tout dire en fait de qualité.

Le roulis nous reprend et, malgré cela, pendant le lavage du pont, nous voyons arriver un bateau-pilote qui porte sur chaque côté de son avant : *Q. 2.*

C'est donc bien Quiberon que nous avons devant nous. J'ai écrit toutes les notes pendant la nuit sur un petit carré de papier ; je commence à m'habituer à cette obscurité perpétuelle, car les lignes sont assez régulières et non entremêlées.

Hier soir, on nous avait fait la gracieuseté de nous apporter un petit falot après l'heure du coucher, mais on a oublié de l'allumer ce matin, ce qui fait que notre toilette, le roulage de notre hamac, l'absorption de la tisane sans nom et le lavage du plancher se font au milieu des ténèbres.

⁴⁸ * Basuyau Paschal (Auguste) : matricule 1860 (Ballière orthographe « Bazuyau »). Tout indique que ce déporté sans histoires, classé dans la liste alphabétique en onzième position juste après Ballière, est « le bon camarade calme et patient » avec lequel il partagera sa tente à l'île des Pins. Tailleur, célibataire, né le 20 janvier 1818, il fut condamné à la déportation simple, le 10 novembre 1871, par le 3^e conseil de guerre (Versailles). Les termes du jugement sont ceux qu'on retrouve le plus souvent pour ce type de condamnation : « Coupable ; d'avoir des mois de mars au mois de mai 1871, à Paris, participé à un attentat dans le but de détruire le gouvernement ; d'avoir exercé un commandement dans des bandes armées pour faire attaque ou résistance envers la force publique agissant contre ces bandes ; de s'être immiscé sans titre dans des fonctions militaires ; d'avoir porté des armes apparentes étant revêtu d'un uniforme militaire. » Sa peine fut remise le 31 décembre 1878 (CAOM, dossier H 71).

Pour commencer les ennuis du voyage, je viens de m'apercevoir que dans tout mon bagage je n'ai pas d'encre ; je prends mes notes au crayon ; mais, comme j'ai besoin d'écrire à mes parents et à mes amis, je m'adresse à un camarade, qui a la complaisance d'en mettre à ma disposition en échange d'un crayon qu'il accepte avec joie ; c'est le système des compensations qui commence. Nous allons reprendre peu à peu les usages des anciens peuples avant la civilisation ; et le *donne-moi un peu de ce que tu as, et je te donnerai un peu de ce que j'ai*, va devenir le dernier mot de nos transactions.

Avec la meilleure volonté du monde, il est impossible de rien faire ici, même de remplir ses devoirs vis-à-vis de sa famille ; je suis interrompu avant la fin de la première page de ma première lettre par le troisième ou quatrième nettoyage du jour : on passe sa vie à promener des fauberts sur le plancher. Autre complication : les gardiens viennent nous dire de nous mettre en *grande tenue d'hiver*, pour la revue du commandant du bord, qui va avoir lieu aujourd'hui, 5 janvier, à 11 heures très précises du matin.

La grande tenue d'hiver consiste pour moi : 1° en souliers beaucoup trop grands et dépareillés ; 2° en un pantalon noir ayant la prétention d'être en drap ; ce prétentieux objet m'est de plus trop court de vingt-sept à vingt-huit centimètres, il est aussi de beaucoup trop étroit ; 3° d'une vareuse en drap de beaucoup au-dessous du pantalon, tant sous le rapport des dimensions que sous celui de la qualité ; 4° d'une cravate en laine noire, d'une qualité de teinture telle, que deux heures après l'avoir portée on en a la reproduction exacte photographiée sur le cou ; 5° d'un képi d'une exigüité telle qu'un collégien ne pourrait pas s'en coiffer ; 6° d'une unique paire de chaussettes en laine, d'un travail si fin que six côtes suffisent pour faire le tour de la jambe ; nos ménagères se rendront facilement compte, par ce détail, de la finesse du tissu.

Je donnerai, après la première *grande revue d'été*, la nomenclature du reste de mes vêtements ; mais je puis dire, dès à présent, que nous avons trois chemises en grosse cotonnade, qui servent pour les deux tenues.

Quant aux tenues intermédiaires ou de petite tenue, je ne les connais pas, et elles doivent probablement se faire avec l'uniforme des grandes cérémonies porté à l'envers.

La revue a été splendide. [Elle] vient de se terminer. J'aurais peut-être dû y réclamer contre la trop grande exigüité de mes vêtements ; mais ce serait accepter de porter une belle défroque et je la mets sans rien dire. Pendant la revue mon képi s'échappe cinq fois de ma tête et vient rouler à mes pieds où il se trouve probablement plus à sa place. Je suis, du reste, complètement de cet avis. Je ne le ramasse que parce qu'il faudra sans doute le remonter à la prochaine revue.

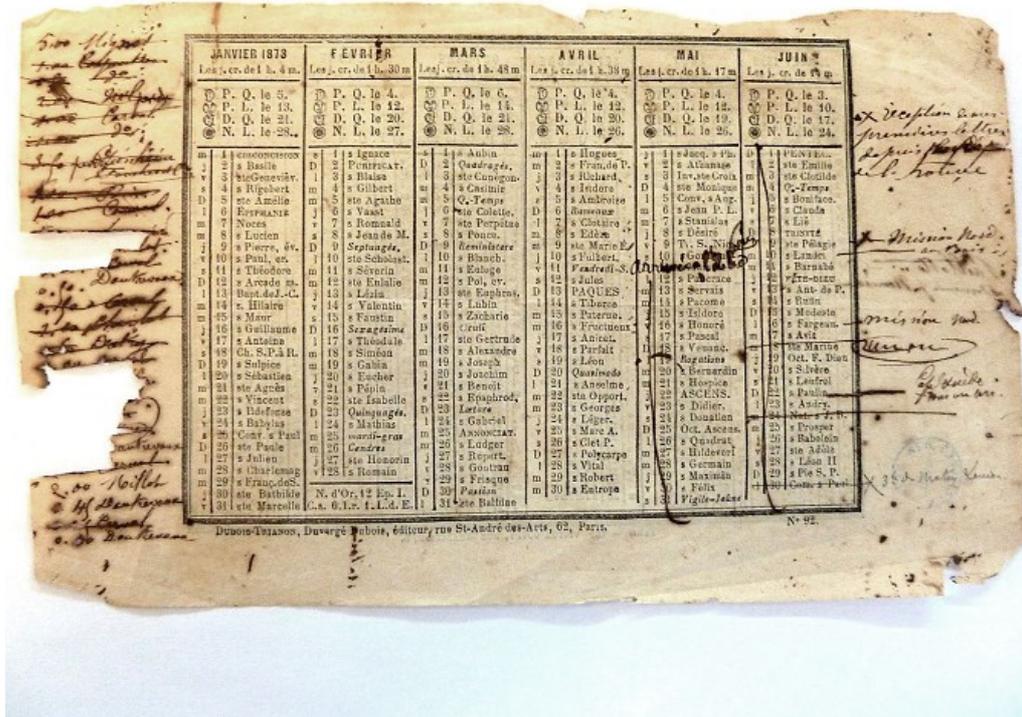
Le commandant paraît enchanté de ne pas entendre de réclamations ; s'il pouvait savoir que beaucoup n'en font pas parce qu'ils *subissent* une peine qu'ils trouvent inique et contre les effets de laquelle ils ne veulent même pas protester quels qu'ils soient et les autres parce qu'ils n'osent pas. Car sans cela ils ne tariraient pas en sollicitudes que les infortunés de cette situation rendraient souvent fondées, quoiqu'il soit juste de reconnaître que pour ces natures basses et vénales qui se courbent quand elles n'osent faire autrement, s'élançant à fond de train et à propos de tout si on leur laisse le champ libre ; les nourrirait-on de --- rôties et les abreuverait-on de vin de Xérès, qu'ils se plaindraient et réclameraient la *goutte*, ce qu'ils n'osent faire quand ils sont --- et ont une nourriture --- insuffisante. Hâtons-nous de dire que ceux-là sont très rares et ont été expédiés on ne sait où dans les derniers jours de la Garde nationale ; ils servent à --- la situation des dossiers qui, pour tous les bons gardes nationaux, sont privés de toute « maculation » judiciaire.

Ils ont été expédiés à dessein des maisons de Poissy et d'autres lieux et ils remplissent en conscience leur mandat. Le commandant avait une attitude toute martiale ; pas un n'a bronché, pas une réclamation verbale ne s'est produite. Il résulte de cette revue dans l'opinion du commandant que nous sommes les mieux situés ! ... Je plains alors mes camarades.

Le temps est beau ; le pilote est à bord, et cependant nous restons en place. Je sers de secrétaire à deux camarades du seizième plat qui veulent réclamer pour des objets qui leur ont été volés pendant les fouilles faites dans les sacs... Je le fais pour deux de nos collègues qui protestent contre l'enlèvement d'objets leur appartenant qui ont été pris dans les fouilles faites, prétendent-ils, par les gardiens de Ré, dans les sacs qui leur ont été distribués par la marine. Ce sont Basuyau et Dautrevaux ⁴⁹. Le premier réclame une couverture et son paletot, dit pardessus, et le pantalon qui lui avait été donné la veille par la marine.

Beaucoup réclament pour leurs chaussures : je persiste à ne rien faire en mon nom déclarant ne m'affubler de ces costumes que contraint et par force. Je ne peux donc y réclamer la perfection de vêtements faits sur mesures ; il est vrai qu'il y a loin du compte et qu'après le premier lavage c'est à peine si mes culottes pourront me servir de caleçons de bain.

Il y a des gens qui ont toute leur vie des illusions.



Calendrier de

l'année 1873, annoté par Ballière. CAOM Aix-en-Provence. Photo M. S.

11 heures et demie : tout est calme. Nous déjeunerons encore ici. Tout le monde regrette que nous ne profitons pas du beau temps pour en finir avec ces quarante lieues qui nous restent à faire pour arriver à Brest.

Nous mangeons d'assez mauvaise humeur notre déjeuner, qui se compose d'une julienne faite avec une espèce de colle, dans laquelle séjournent des morceaux de carottes, de navets, de poireaux et de haricots verts ; plus du bœuf de conserve et nos vingt-trois centilitres de vin quotidien. Le déjeuner est servi, j'en donnerai le détail jusqu'à ce que nous ayons épuisé la

⁴⁹ * Dautrevaux Charles, Eugène : matricule 1867 (Ballière orthographe d'abord « Dantrevoux » et sur la liste officielle des déportés, il apparaît sous le nom de « Dontrevaux »). Ébéniste, né le 6 octobre 1815, marié et père d'un enfant, il fut condamné à la déportation simple, le 18 décembre 1871, par le 13^e conseil de guerre (Saint-Cloud). Il mourut à l'île des Pins le 8 décembre 1875. Avant la Commune, il avait été condamné à sept reprises dont quatre fois pour abus de confiance, ce qui lui avait valu près de six années de prison (CAOM, dossier H 71). Il n'est pas surprenant qu'il n'ait pas remboursé à Ballière les petites sommes empruntées (voir le calendrier de Ballière). Dans son dossier, se trouve une lettre émouvante et maladroite de son fils, Émile, datée du 10 avril 1876. En mars 1876, on a, au ministère, déclaré à ce dernier que son père (décédé depuis trois mois) était en bonne santé !

série, peu longue du reste, de notre menu qui ira sans cesse en se renouvelant : soupe jardinière, faite encore en tablettes comme nous en mangions aux avant-postes au temps des Prussiens. Entrée, bœuf conserve, qui continue à rappeler la campagne de Champigny ; le 0,23 litre de vin quotidien et une pincée de sel. On peut y ajouter une partie du litre d'eau distillée... Il est vrai que nous pouvons ajouter à cela une pincée de sel que l'on permet au *chef de plat* de prendre à la cuisine et noyer le tout dans le litre d'eau distillée par la machine, qui nous est servie toute chaude chaque matin pour tous les besoins du jour.

Quand je dis un litre, j'exagère ; quand l'eau a passé de distributions en transvasements, il nous reste à peine un litre de vin et d'eau mélangés ; c'est l'école de la sobriété poussée jusqu'au raffinement.

⁵⁰Après déjeuner, on veut me faire absorber du théâtre --- pleine de fautes d'orthographe et de mots plus ronflants et tout particulièrement parsemés d'adjectifs, qui pourraient très bien faire ailleurs, mais ne développent ni n'étendent la valeur des mots auxquels on les a accouplés, sans savoir pourquoi, et probablement parce que l'auteur, arrivant à ne pas se comprendre lui-même, en devait conclure qu'il était très fort. Il va sans dire qu'il malmenait de la plus brutale manière les vaniteuses et la vanité et qu'au milieu de ce désordre d'idées on retrouvait --- les mots : *ordre, fleur de la vie*, employés pour le travail, et le *flambeau de l'âme* pour parler de l'amour charnel, le tout rehaussé de termes d'une philosophie démodée. C'est là une de touches comme on en rencontre tous les jours et qui, jointe aux repas indigents, fait une situation bien épouvantable aux malheureux pris comme experts ; il est vrai que pour les encourager on leur promet une suite d'autant plus redoutable qu'ils viennent d'avaler quatre-vingt-quatre pages d'exposé.

Il y a bien encore une autre plaie : les jeux de cartes et de dames (quelle amère ironie !) qui vont s'organiser, et on vient vous inviter à vous approcher de toutes les *tables-malles* ou *malles-tables* ; ; heureusement que l'on peut refuser plus facilement que pour la lecture du *manuscrit des régénérateurs de la société française*, je sais bien qu'il y a beaucoup à faire, mais c'est pénible de voir que c'est toujours précisément ceux-là qui n'y peuvent rien qui veulent s'en charger.

J'entends les grosses clefs qui grincent dans la serrure ; nous allons avoir la liberté d'aller nous entasser sur le pont ; il fait un temps magnifique ; la mer est très calme et notre frégate télégraphie continuellement, tantôt à son mât d'artimon, tantôt à son mât de misaine.

Le chef de timonerie descend et remonte souvent avec son ardoise chargée de numéros, ce qui nous indique que la terre lui répond.

Déjà les bruits les plus extravagants circulent ; on interprète l'attitude du commandant. On dit que la population de Brest est soulevée, qu'elle veut délivrer les déportés. D'autres assurent que le commandant a remis au pilote une liste des condamnés avec des annotations.

C'est encore la scie des *grâces et commutations* qui dure, changée et améliorée depuis Satory.

Je sais que ce n'est pas cela qui retarde notre départ, et cependant il y a quelque chose, puisque nous ne partons pas et que nous ne faisons rien.

On sent que notre déportation s'exécute en dehors de la volonté populaire. C'est un espoir pour ceux qui ne veulent pas coloniser cette terre lointaine, et qui laissent leur cœur et leurs affections dans *cette mère patrie* qui n'est pas la coupable, car ce n'est pas elle qui nous chasse.

On croit pressentir que cette crise touche à sa fin ; les matelots pressent dans les coins les mains des déportés et les assurent que *ça ne sera pas long*.

Il y a dans l'air ce frisson particulier qui court d'un corps à l'autre la veille des grandes débâcles ; ces courants s'arrêtent quelquefois, mais ils se reforment toujours. Il semble qu'on reconnaît tous les symptômes de la fin de cette répression à outrance, de cette nouvelle terreur

⁵⁰ * Les deux paragraphes suivants sont entièrement biffés sur le manuscrit.

blanche. Ce bâtiment qui part à la hâte, emmenant avec lui ceux qui avaient été ménagés jusqu'alors, les emmenant presque subrepticement et qui arrache ce mot au directeur et au gardien-chef de Saint-Martin-de-Ré : « Ah messieurs ! Vous nous prenez cette fois tout ce que nous avions de bien. » Et comme cette phrase est répétée à un co-déporté il nous assure que la même remarque a été faite par un gardien-chef d'Oléron. Que peut signifier cette fuite, ce brusque départ ? Allons donc ! Peut-être ne veut-on pas entrer dans le port de Brest et charger les condamnés la nuit au large, et nous faire attendre ici que tout soit prêt pour cette sorte d'attentat nocturne.

Cela peut encore tourner du mauvais côté ; mais il faut espérer que ceux qui tiennent le pouvoir et disent vouloir fonder la République ne seront pas toujours aveugles : ils reconnaîtront qu'il faut à chacun sa besogne et que l'on ne va généralement pas consulter son bottier quand on a perdu la clef de son secrétaire. Les monarchistes de toutes nuances ne s'entendent pas plus à fonder des républiques, quelque roses qu'elles soient, que les successeurs de saint Crépin à perfectionner les travaux de saint Éloi.

Trêve aux réflexions ; le clairon a dit : dormez ! On nous a de plus prévenus que nous partirions dans la nuit, il est donc possible que nous nous réveillions dans le goulet de Brest, ou tout au moins en vue.

À 5 heures, branle-bas ; vite, nous sautons au sabord et nous constatons que nous n'avons pas changé de place. Notre navire avait cependant roulé dans tous les sens ; je suis complètement harassé et je ne me rends pas bien compte si nous nous couchons le soir pour nous reposer ou si nous nous levons le matin pour nous délasser d'avoir couché sur le plancher sans cesse remuant de notre nouvelle prison.

L'heure du café venue, chaque escouade va chercher le sien ; il continue à répandre cette odeur particulière que l'on sent dans certaines salles des fabriques de chocolat : une odeur d'huile mélangée à un parfum de moisi. Je m'informe et j'apprends qu'en effet, cette affreuse tisane, qui nous est distribuée sous le nom de café, est tout simplement de l'écorce de cacao torréfiée. C'est peut-être très sain, mais c'est exécrable comme goût et comme arôme.

Chaque matin, j'avais l'embarras de ranger mes effets et mes malles pour le lavage ; aujourd'hui c'est mon escouade qui est de corvée, et je suis délégué au service de la pompe. C'est un rude travail, qui dure deux bonnes heures et qui fatiguerait de plus rudes compagnons que des hommes épuisés par dix-neuf mois de privations subies dans les plus affreuses prisons.

Mais il n'y a pas à dire *ma chère mère ou mon bel ami* : bon gré mal gré il faut pomper, pomper, toujours pomper comme une machine ; continuer quand l'eau déborde de la baille et ne pas commencer quand elle est vide avant que le sous-brigadier surveillant de quatrième ou cinquième classe en ait militairement donné l'ordre.

Ah ! combien de fois, pendant ce dur exercice, ce proverbe arabe n'est-il pas revenu à ma mémoire : « Il faut être patient quand on est enclume et frapper quand on est marteau. » Je crois – sans doute je me trompe –, mais il me semble qu'il serait facile de rendre ce travail moins humiliant en ne le réglementant pas ; mais en France on a la manie de la réglementation.

Pendant que nous pompons encore, un ouvrier de la marine vient chercher, pour les réparer, les bidons à eau qui ont été distribués en mauvais état. Il a donc fallu que, pendant plus de cinq jours, puisque nous sommes le 6, ces malheureux, qui n'ont qu'un litre d'eau à boire, en perdent plus de la moitié.

Peu à peu tout s'améliore, même la nourriture ; pour ceux qui ont de mauvaises dents, ils toucheront chaque jour plus ou moins de pain, suivant la catégorie dans laquelle ils seront rangés après la visite de leurs mâchoires.

On pensait pouvoir organiser certains jeux qui auraient pu servir à dépenser quelques-unes des trop nombreuses heures d'oisiveté auxquelles le voyage nous condamne ; mais il y a un

règlement (encore un) qui dit qu'il est expressément défendu de jouer à aucun jeu en dehors de la journée du dimanche. Nous n'avons pas même le droit d'oublier une heure de notre misère.

Autre histoire, autre règlement : un déporté chantonnait, se tenant bien au-dessous du diapason de la voix dans une conversation ordinaire :

« C'est au cri de : Vive la République !

Que sombra le vaisseau le *Vengeur*. »

Le gardien intervient et nous ordonne de cesser de chanter, non seulement des chansons séditieuses, mais encore toute autre chanson ou chansonnette.

L'Orne doit être une succursale du couvent de la Trappe, et la seule conversation qui nous y sera permise est le : *Frère, il faut mourir*⁵¹.

Ce voyage s'annonce, du reste, sous de bien sombres auspices ; nous débutons par des mauvais temps et des menaces de répression pour des futilités. Il va sans dire qu'il se trouve dans la cage des pointilleux qui insinuent que c'est grâce à des rapports faits par des camarades : qu'il y en a parmi nous, même dans notre carré, qui ont des certificats pour avoir *mouchardé* leurs codétenus dans les diverses prisons que nous avons traversées. Ces insinuations jésuitiques sont d'autant plus déplorables que je les crois fausses et qu'elles ont l'inconvénient de semer la défiance parmi les déportés, en attendant les rixes qui en seront peut-être la conséquence.

C'est une grande peine de voir que des hommes condamnés aussi sévèrement que nous le sommes en soient à se soupçonner ; il est vrai qu'il serait encore plus honteux et plus déplorable de pouvoir penser qu'il y a parmi nous des agents qui font les affaires de la Commission dite des *grâces*.

Il sera bon que plus tard il soit fait une enquête à ce sujet et que les noms de ces infâmes, s'il en est, soient cloués au pilori des mouchards du dernier degré. Espérons encore qu'il n'y a là que la révélation fantaisiste d'un cerveau surexcité par les douleurs de toutes sortes que nous avons à supporter.

Il est 9 heures du matin ; on fait les préparatifs de l'appareillage ; nous entendons remuer les chaînes qui retombent dans leurs puits. Enfin nous allons arriver à Brest et savoir à quoi nous en tenir sur tous ces bruits. C'est aujourd'hui, 6 janvier, que l'Assemblée versaillaise fait sa rentrée.

Que vont décider les quatre cent quatre-vingt-dix ? Vont-ils enfin se rendre aux sommations que leur fait l'opinion publique et que leur adressent, à chacun d'eux en particulier, leurs électeurs ? C'est peu probable, et cependant, d'un autre côté, c'est un jeu dangereux que de marcher perpétuellement sur les vœux populaires. Entre temps, les jeux n'étant pas permis, on discute les actes politiques de Gambetta... de Rochefort. C'est un nom qui revient sans cesse sur le tapis de la conversation. Il est certainement un des hommes du siècle de qui on aura le plus parlé. J'ignore le rôle que nous réserve l'avenir, mais j'ai la plus grande confiance dans la valeur d'un homme dont on pèse aussi scrupuleusement les plus petits actes, presque les gestes quand il y a à côté tant d'individus qui battent la grosse caisse pour essayer d'attirer cinq minutes d'attention sur leurs maigres personnalités.

Aujourd'hui, on a interverti nos repas, le lard n'était pas suffisamment dessalé, j'avoue que je ne m'en étais pas aperçu, trouvant les deux repas aussi mauvais l'un que l'autre.

⁵¹ * La mention de la Trappe indique que Ballière fait référence au long poème de Vigny, *Le Trappiste* : « Frères, il faut mourir, qu'importe le moment ? » (le « s » oublié à Frères affecte le rythme du premier hémistiche). Sans cette référence explicite à Vigny, on aurait pu penser que l'auteur faisait allusion au poème d'Eugène Pottier, révolutionnaire, auteur de *L'Internationale*, et qui se termine ainsi : « Aux travailleurs ne léguons pas le bague/ Il faut mourir/ Frères, il faut mourir. » Ce poème, daté du 30 juin 1848, renvoie aux fusillades des journées insurrectionnelles.

Nous filons assez bien, et, pendant toute la durée de la promenade, je m'exerce à marcher sur un plancher sans cesse remué par un tangage immodéré ; j'arrive difficilement à mes fins et je suis fréquemment obligé de m'accrocher à la blouse de mes voisins... mais, tant bien que mal, je gagne la fin de la promenade, et même de la journée, sans accident. Un malaise, qui chez quelques-uns va jusqu'à l'extrême limite, règne sur la majorité des déportés après le repas du soir ; tous ces pauvres estomacs fatigués depuis si longtemps ne peuvent pas supporter ces secousses sans grandes souffrances.

Pendant la nuit, et comme si c'était spécialement pour me contrarier, ce tangage est remplacé par un roulis excessif qui me fait rebondir de la muraille contre une malle, laquelle, étant solidement attachée, me renvoie à la muraille, qui, elle, me renvoie à ma malle. Pour compléter l'atrocité de ma malheureuse situation, les gens de l'étage, les habitants des hamacs, sont pris de malaises brusques qui ne leur laissent pas le temps de descendre ! – et... c'est plus désagréable que l'accident de la tabatière.

En ce moment, on entend un grand tapage sur le pont. Un déporté crie : « nous sombrons ! » On fait venir un gardien, on n'arrive pas à le calmer et le gardien remonte. Comme je n'ai connu cet incident qu'au réveil, je n'ai pas un grand mérite à conserver mon sang-froid. Quelques minutes avant le réveil, j'ai entendu filer la chaîne. Durant le branle-bas, des matelots disent aux curieux qui s'informent toujours, que cette nuit nous étions sur des écueils où se sont perdus plus de cinquante mille navires (baie des Trépassés). Ce chiffre énorme fait hérissier les cheveux. Il est vrai que ce phénomène, quelquefois occasionné par la peur, peut aussi être attribué au manque absolu de pommade.

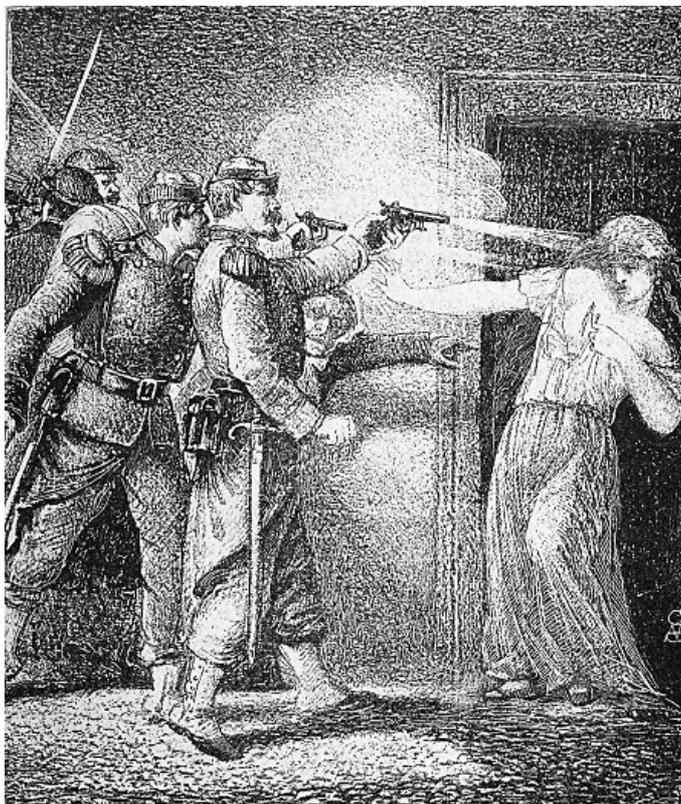
Maintenant que nous sommes en marche, le branle-bas sonne à 6 heures seulement ; à 6 heures 3 minutes, *le café* (?) est servi... distribution de café et il faut toujours que les hamacs soient roulés et à leur place ; c'est un véritable tour de force qu'on n'accomplit pas sans quelques tensions, bousculades, réclamations, képis perdus, souliers égarés qui ont été roulés avec les lits et que les propriétaires ne peuvent retrouver que le soir, à l'heure où l'on permet de les développer. – Toujours la même tisane dite « café », lavage de pont, distribution de l'eau distillée.

Malgré ces petites misères, une certaine gaieté règne de tous les côtés. On espère recevoir des lettres des siens, de la famille absente, des amis qui nous sont chers.

Aussitôt le jour, on ouvre les sabords, et les déportés qui étaient autrefois sur les pontons de Brest nous montrent la commune de Plougastel, petit village qui conserve encore toutes les vieilles traditions et les anciens costumes d'avant la première Révolution. Comme les boutons sont inconnus dans le pays, les vêtements de ces villageois sont retenus par des chevilles en bois dont la tête est ornée d'une couronne en fer, en argent ou en or, suivant la fortune du propriétaire ; ces objets de toilette se transmettent de père en fils. Ce sont les habitants de ce village qui leur apportaient des fruits, parmi lesquels figuraient des fraises blanches d'une dimension énorme, d'une grosseur semblable à celle des fruits de la terre de Chanaan.

Ils nous indiquent aussi une touffe d'arbres qui marque l'emplacement du fort Quélern, où nous attendent nos infortunés camarades ; c'est là que nous allons compléter notre chargement...

Ce bâtiment [notre navire] avait près de nous une réputation surfaite ; décidément c'est un mauvais marcheur, tout disloqué et qui ne présente aucune garantie de solidité. Il se ressent de son ancien service des pontons et on a été obligé de lui enlever ses mâts pour cette traversée de 40 lieues qu'il a faite en vingt heures, et encore nous ne sommes pas dans le port de Brest. Il est bien triste d'avoir la perspective de 6000 lieues à faire dans une si pitoyable boutique dont la machine respire avec cet effort qui distingue les asthmatiques. Comment va-t-il se comporter quand nous allons avoir notre complément de passagers, de provisions, de bestiaux ? Et nous ne pouvons savoir que ce qui se passe dans notre cage dont la ressemblance est tellement évidente avec celle du Jardin des Plantes...



Une exécution sommaire – Ballière 1875.

Pendant que nous admirons le paysage, un gardien furieux arrive sur nous pour nous signifier que, s'il n'est pas permis d'accrocher ses hamacs une minute après la sonnerie, il est également défendu de les accrocher cinq minutes avant ; il y aura donc des retranchements à l'ordinaire ; sera puni de la même peine un farceur qui, inspiré par la forme de nos grilles, avait accroché en dehors une pancarte sur laquelle il avait peint ces mots : *Il est défendu d'exciter les animaux !* Ses camarades l'ont fait enlever immédiatement, car il paraît que l'on ne badine pas avec les « retranchements » sur l'ordinaire.

Il faut cependant reconnaître que nous n'avons pas à nous plaindre des officiers de marine, qui passent sans s'occuper de nous. Quant aux soldats qui montent la garde entre nos cages, ils ne paraissent nullement enchantés d'avoir un si long voyage à faire ; il n'y a donc que nos gardiens, dont c'est l'unique position sociale, qui paraissent tenir à ce que nous soyons déportés.

Le jour étant complètement venu, je risque un coup d'œil ; je ne vois que hautes falaises, auxquelles sont parfois accrochées de pauvres maisonnettes. Quelques chétives têtes d'arbres se détachent sur l'horizon. Sur certaines déclivités de terrain, on aperçoit des rectangles de différentes dimensions et de différentes couleurs ; ce sont des champs cultivés.

Un petit bateau, assez semblable aux *mouches parisiennes* et chargé de voyageurs venant de Brest, passe rapidement à bâbord. Tous les yeux paraissent tournés de notre côté, les grillages de nos sabords indiquant la nature du chargement de *l'Orne*.

Nous apercevons sur plusieurs points des barques de pêcheurs avec leurs voiles latines ; elles sont à peu près partout les mêmes. J'ai cependant remarqué que celles de la baie de Quiberon ont une forme particulière et que leurs voiles sont toutes d'un brun foncé, presque noir, qui éveille une foule d'idées superstitieuses ; nul doute qu'elles ne soient plutôt inspirées par la lecture des vieilles légendes vendéennes et bretonnes que par la couleur des toiles, et bien certainement ces embarcations ne produiraient pas le même effet sur le lac de Genève. Je n'en persiste pas moins à préférer les barques plus coquettes et à voiles blanches des pêcheurs normands.

Je trouve aussi les falaises d'ici plus sombres et plus noires que celles des rivages de la Manche. Nous allons entrer dans le port de Brest aujourd'hui, à 9 h 35, le clairon sonne la charge, on remue les grosses chaînes... nous entendons [leur] bruit... il est donc probable que nous allons rester complètement dans le port de Brest aujourd'hui (7 janvier). Est-ce dans le port de commerce ou dans le port de guerre ? Je vais suspendre mes notes jusqu'à ce que nous soyons complètement à l'endroit de notre première escale. Le navire tourne, on me montre la fonderie de canons. À côté, en venant vers la ville, sur des glacis, on voit des jardins avec leurs haies, des potagers avec leurs maisonnettes crépies en blanc ; elles paraissent coquettes, quoique très simples ; elles tranchent complètement avec le ton gris des maisons de la ville qui, malgré sa situation pittoresque, paraît triste et peu animée. Tout s'y confond dans une teinte brune très monotone, et c'est presque avec plaisir que les yeux se tournent vers les falaises qui ferment la rade de tous les côtés.

Dans la rade, nous voyons le vaisseau la *Bretagne*, le plus grand navire de la marine française ; un vaisseau de premier rang, le *Borda* ; un autre vaisseau de second rang, l'*Inflexible*⁵². Toujours en défilant, je reconnais les bâtiments du génie militaire : c'est un peu plus froid, plus gris que le reste.

Après, c'est le tour d'un pont colossal en fer qui paraît passer au-dessus du port de guerre ; enfin, nous allons nous attacher à un *corps mort*, en face, en quelque sorte sous les murs de l'ancien bagne, en dehors des deux ports de guerre et de commerce.

Cet ancien bagne est un des bâtiments les plus pittoresques de la ville ; on y voit des tours rondes qui semblent indiquer la présence d'un ancien château. Au milieu de ces constructions se trouve un long bâtiment rectangulaire, couvert au moyen d'une plate-forme, suivant la mode italienne, qui devait être le bâtiment affecté à la direction et à l'administration du bagne. On aperçoit, à côté, la cime de grands arbres, qui paraissent plantés en avenue. Si l'on avait la liberté de parcourir le navire en tous sens, on pourrait se rendre un compte assez exact de la ville dont une partie est construite en amphithéâtre.

À 10 heures et demie, le clairon recommence à sonner la charge. Nous nous remuons de nouveau, mais sans quitter la rade. Après le déjeuner, nous montons sur le pont où nous gênons et où nous sommes gênés par les marins occupés à décharger du charbon.

Grande joie ! Je viens de recevoir une lettre de Paris qui m'est remise cachetée. Nous sommes toujours obligés de livrer les nôtres ouvertes ; je m'explique difficilement ces demi-mesures. Nous avons donné les listes sur la demande qui nous est faite, pour qu'on nous achète les petits objets dont nous avons besoin.

À la nuit, on vient nous apporter toutes les lettres que nous avons expédiées, portant la mention : *Affranchir, s.v.p.* Le bord ne veut pas tenir notre comptabilité ; mais alors, dans ce cas, il devrait nous remettre une certaine somme sur notre dépôt ! voire même des timbres-poste.

À l'heure du dîner, on nous apporte du pain blanc au lieu de biscuit. Immédiatement, les naïfs croient à l'amnistie et déjà les bruits ou les canards recommencent à circuler : *L'amnistie votée par l'Assemblée sera faite sur des listes qui arriveront de quinze jours en quinze jours.*

C'est une belle chose que la foi en l'Assemblée, mais elle ménage bien des désillusions à ses croyants.

Pour calmer les esprits, on ne nous donne pas notre falot, et il faut faire son lit comme on le peut, au milieu de la plus profonde obscurité. Il faut croire que plusieurs mauvaises nuits peuvent remplacer les meilleurs matelas, car tout le monde s'endort et ronfle jusqu'à 5 heures du matin, heure à laquelle le clairon fait son tapage.

⁵² J'ai vu depuis, le *Great Eastern* sortant de Sheerness Harbor et descendant la Tamise pour se diriger sur l'Amérique (1^{er} août 1874). Ce colosse des mers tiendrait dans ses flancs quatre navires comme la *Bretagne*. Il s'en va emportant le câble qui doit relier l'Irlande à l'Amérique.

En rade, on se lève une heure plus tôt qu'en mer ; je ne sais pas pourquoi et les officiers non plus.

Quoi qu'il en soit, à 5 heures 4 minutes nous prenons une tasse de café qui, pour cette fois, n'est pas fait avec de l'écorce de cacao. Nous avons aussi du pain avec notre café ; toutes les félicités à la fois.

Comme la nuit est très profonde et que nous ne savons où fourrer nos malles pendant le lavage, on perd ou brise toutes ses affaires ; un maladroit me renverse le peu d'encre qui m'avait été cédé, pendant qu'un autre me casse l'unique assiette que je possédais pour contenir les mets solides. Je vais être réduit à manger sur le plancher, car on vient de nous rendre les listes qui nous avaient été demandées, pour acheter à notre compte *des gamelles* et *des quarts*. Il est vrai qu'on nous promet qu'il viendra des marchands à bord et que nous pourrions nous procurer ce que nous voudrions.

Quelques instants après, on nous annonce que ceux-là seulement qui sont détenteurs d'argent de poche pourront s'en servir !

C'est une mauvaise plaisanterie, puisque, depuis près de deux ans, notre argent est toujours resté entre les mains des diverses directions que nous avons traversées. Il aurait été plus simple et plus franc de nous dire que l'on nous défendait d'acheter quoi que ce soit.

Tous les matins, il y a visite de l'aide-major ; les courants d'air des batteries développent des maux de dents et des fluxions ; l'arrachage des molaires commence et va prendre des proportions considérables.

Gens qui nous avez condamnés, vous êtes-vous bien rendu compte de tout le poids de votre verdict ?

Connaissez-vous bien toutes ces petites misères, mille fois plus horribles que l'ancienne torture, qui ne durait, elle, que quelques heures ?

Si l'indifférence des officiers est persistante, la férocité des gardiens est dans une période ascensionnelle, ... les officiers du bord ne paraissent pas mal disposés pour nous en général ; mais il y a là question de détail. L'omnipotence de nos gardiens grandit tous les jours... ils deviennent de plus en plus raides, cassants, irrités qu'ils sont, eux aussi, par toutes les petites douleurs de la vie en mer. J'entrevois de plus en plus notre avenir en noir, et j'avoue que je redoute beaucoup, dans ces conditions, cette traversée de quatre mois. Je désire n'être qu'un *ultra pessimiste* ; mais j'observe que les relations s'aigrissent ; qu'il y a une sorte de malaise général qui tend les rapports, même entre déportés. Le parti des égoïstes s'accroît ; au début, les mieux portants étaient toujours prêts à seconder leurs camarades ; à l'heure qu'il est, tout le monde est malade, et c'est le moral qui est le plus attaqué. Des mots aigres-doux s'échangent ; dans quelques jours, dans quelques heures peut-être, en arrivera-t-on aux grossièretés, aux injures ?

Et comment pourrait-il en être autrement, quand on entasse tant d'hommes dans un carré qui ne pourrait pas suffire à faire une chambre d'hôtel garni ?

Après s'être consultés, on rédige une demande adressée au commandant, à l'effet d'obtenir qu'une certaine somme d'argent soit remise à ceux qui en ont en dépôt et qui en feront la demande, au moyen d'une liste dressée à cet effet. La lettre prête, on appelle un gardien pour le prier de la remettre à son adresse. Ce brave, qui se sent coupable, après avoir un peu renâclé, dit à celui qui lui remet cette communication : « Prenez garde ! Si c'est une réclamation, je vous f... aux fers ! »

Depuis ce matin, du reste, nos gardiens sont devenus très agressifs, et l'attitude du surveillant de notre cage dépasse tout ce que la provocation et la menace peuvent renfermer de désagréable.

Le préfet maritime, un vice ou contre-amiral qui se trouve à bord, veut bien autoriser la remise d'une certaine somme aux déportés ; cette détermination fait le plus grand plaisir, car on vient justement d'introduire une cantinière à bord ; elle vend de la mercerie, des glaces,

des chaussures, de l'encre, et aussi des saucisses, des sardines et même de la bière et de la limonade. Je m'empresse de commander un registre pour consigner mes notes et de demander une assiette et un quart, tous les deux en fer battu.

Nous allions jouir de tous ces rafraîchissements, ... j'allais commencer à prendre des informations sur Brest... lorsqu'un arrivage de barils de poudre nous fait chasser du pont... et il faut redescendre dans une cage où je me hâte de faire dans le dernier jour un peu de correspondance pour ma famille.

C'est aujourd'hui le 8 janvier ; il n'y a donc encore qu'une semaine que nous sommes à bord. C'est peu consolant, surtout si toutes se ressemblent. Cette nuit semble justement vouloir indiquer une recrudescence vers le pire. Le temps s'est mis à la pluie et je suis inondé dans mon lit. Il me pleut sur la figure ; les infiltrations ont surtout lieu autour du col du conduit qui sert à descendre le charbon de terre dans la cale.

L'humidité du plancher sur lequel je couche est telle que déjà des vieillards, anciens soldats, ont les jambes prises par des douleurs rhumatismales.

On commence à ne plus entendre que tousser et cracher. C'est triste dans l'obscurité, et il paraît que décidément on ne mettra plus de lumière pour notre cage ; il y en a déjà *douze* de plus à bord que le règlement ne le comporte. Diables de règlements français ; ! On en retrouve partout.

Pendant la nuit, un déporté, que cette vie commence à fatiguer, se pend. Heureusement, ou malheureusement pour lui, ses compagnons, entendant un bruit inusité, cherchent à tâtons et réussissent à couper la corde avant la strangulation complète.

C'est au citoyen Mignot ⁵³ que revient l'honneur de ce sauvetage ; c'est bien grâce à lui, à lui seulement, que Gosserez ⁵⁴ pourra avoir le plaisir de finir le voyage d'ici à la Nouvelle-Calédonie, à moins qu'il ne soit plus adroit la prochaine fois, car le pauvre diable se propose de recommencer.

La journée du 9 commence mal ; tout le monde est de mauvaise humeur. Il y a un peu plus de fouillis que de coutume dans nos vêtements entremêlés.

Les provisions de voyage vont abonder. Hier, au commencement de la nuit, on nous a donné à chacun un morceau de savon pour le blanchissage de notre linge de corps et de nos vêtements... Cela doit nous en faire suffisamment pour le voyage. Il manque encore l'eau, mais cela viendra sans doute.

Nos gardiens vont être remplacés par une nouvelle escouade ; ils s'attendaient cependant à venir jusqu'à notre destination. Je ne comprends rien à ce changement que les optimistes ne vont pas manquer d'expliquer favorablement.

Aujourd'hui, nous avons une nouvelle visite du préfet maritime, qui passe sans même tourner la tête du côté de nos cages. Cette visite donne lieu aux *canards* suivants, répandus de bonne foi :

1° Le commandant se refuse de partir avec ce bateau ; on va le désarmer et nous mettre sur un autre ; mais comme ce sera très long, l'amnistie arrivera avant la fin des travaux ;

2° Le commandant a reçu l'ordre de nous conduire seulement aux îles Sainte-Marguerite, où nous allons attendre, etc.

Pauvres pères de famille, qui croyez toujours que ce que vous désirez est arrivé. Je ne puis qu'admirer votre confiance constante en des hommes qui voudraient, par tous les moyens possibles, vous supprimer complètement. On ne va pas aussi loin pour reculer. La nouvelle

⁵³ * Mignot Pierre, Jules : matricule 1604. Âgé de 47 ans, ce négociant était marié et père de deux enfants ; il avait été condamné à la déportation simple.

⁵⁴ * Gosserez Arthur, François : matricule 1597. Condamné à la déportation simple, ce peintre en bâtiment était célibataire et n'avait alors que 19 ans. En 1876, sa peine de déportation fut commuée en cinq ans de détention.

consigne que l'on donne aux nouveaux gardiens, les autorisant à faire usage de leurs armes, ne parvient même pas à calmer l'exaltation de leurs espérances, qui vont cependant bien être déçues, comme tant d'autres l'ont été déjà.

.....
Fin de cet extrait de livre

Pour télécharger ce livre en entier, cliquez sur le lien ci-dessous :



<http://www.editions-humanis.com>